

Commission économique pour l'Europe

**Rapport biennal
(19 avril 2023-9 avril 2025)**

**Conseil économique et social
Documents officiels, 2025**

Supplément n° 17



Nations Unies



Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal
(19 avril 2023-9 avril 2025)

Conseil économique et social
Documents officiels, 2025

Supplément n° 17



Nations Unies • Genève, 2025

Note

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

E/2025/37 E/ECE/1512

PUBLICATION DES NATIONS UNIES

ISSN 0251-0189

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1	1
I. Questions appelant une décision du Conseil économique et social ou portées à son attention	2–3	1
II. Travaux accomplis par la Commission depuis sa soixante-dixième session	4–5	1
III. Soixante et onzième session de la Commission	6–56	1
A. Participation et organisation des travaux	6–10	1
B. Ordre du jour	11	2
C. Élection du Bureau	12	2
D. Compte rendu des travaux	13–17	2
Dialogue de haut niveau	13–14	2
Tables rondes	15–16	2
Examen de la déclaration de haut niveau	17	3
Rapport sur les activités liées au thème de la soixante-dixième session, à savoir « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe »	18–19	3
Rapport sur les activités du Comité exécutif	20–23	3
Autres questions appelant une décision de la Commission	24–54	3
Questions diverses	55	6
Adoption du rapport de la session	56	6
IV. Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante et onzième session		7
Annexes		
I. Points 1 et 2 : Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour, et Dialogue de haut niveau		14
II. Point 3 : Tables rondes		21
III. List of meetings of the Commission and its subsidiary bodies and conventions administered by the ECE secretariat between 20 April 2023 and 10 April 2025		25

Commission économique pour l'Europe

Rapport biennal pour la période allant du 19 avril 2023 au 9 avril 2025

Introduction

1. Le présent rapport biennal a été adopté à l'unanimité par la Commission économique pour l'Europe (CEE) à sa soixante et onzième session, le 10 avril 2025.

Chapitre I **Questions appelant une décision du Conseil économique** **et social ou portées à son attention**

2. À sa soixante et onzième session, la Commission a adopté les décisions suivantes : A (71) Action climatique et infrastructures résilientes pour un avenir durable ; B (71) Procédure d'examen séquentiel du programme de travail ; C (71) Renforcement du Forum des maires ; D (71) Renforcement de l'intégration des données statistiques et géospatiales ; E (71) Le multilinguisme lors des réunions organisées au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux ; F (71) Effets économiques et sociaux de l'agression commise par la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Les textes de toutes les décisions sont repris au chapitre IV. (Pour le compte rendu des travaux, voir chap. III).

3. La Commission, dans le cadre de son débat de haut niveau, a examiné le thème « Action climatique et infrastructures résilientes au service d'un avenir durable ». (Le résumé des débats établi par le Président figure dans les annexes I et II.)

Chapitre II **Travaux accomplis par la Commission depuis** **sa soixante-dixième session**

4. La Commission, le Comité exécutif et les organes subsidiaires de la Commission ont tenu leurs réunions, de même que d'autres réunions organisées sous leurs auspices, avec le concours du secrétariat de la CEE qui en a assuré le service.

5. On trouvera à l'annexe III la liste des réunions tenues depuis la soixante-dixième session de la Commission, qui indique les dates, la composition du Bureau et la cote du rapport de chacune des réunions. Les rapports rendent compte des points d'accord et des décisions prises.

Chapitre III **Soixante et onzième session de la Commission**

A. Participation et organisation des travaux

6. La Commission a tenu sa soixante et onzième session les 9 et 10 avril 2025. À la séance d'ouverture, la Commission a entendu les observations du Président, de la Secrétaire exécutive et de la Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève (ONUG). Le résumé de ces déclarations, établi par le Président, figure à l'annexe I.

7. La session a été présidée par la Suisse les 9 et 10 avril. Il a été convenu que le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ferait office de rapporteur pendant la session.

8. Cette session a rassemblé les représentants des États ci-après : Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Bélarus, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Kazakhstan, Kirghizistan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Türkiye, Turkménistan et Ukraine.
9. Des représentants de l'Union européenne ont assisté à la session.
10. La liste complète des participants peut être consultée sur le site Web de la CEE (www.unece.org).

B. Ordre du jour

11. La Commission a adopté son ordre du jour (E/ECE/1511).
 1. Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour.
 2. Dialogue de haut niveau.
 3. Tables rondes.
 4. Examen de la déclaration de haut niveau.
 5. Rapport sur les activités liées au thème de la soixante-dixième session, à savoir « Les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe ».
 6. Rapport sur les activités du Comité exécutif.
 7. Autres questions appelant une décision de la Commission.
 8. Élection du Bureau.
 9. Questions diverses.
 10. Adoption du rapport de la session.

C. Élection du Bureau (point 8 de l'ordre du jour)

12. Conformément à l'article 12 de son règlement intérieur (E/ECE/778/Rev.5), la Commission a élu l'Italie à la présidence et le Kazakhstan et le Monténégro à la vice-présidence de sa soixante-douzième session.

D. Compte rendu des travaux

Dialogue de haut niveau (point 2 de l'ordre du jour)

13. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document d'information E/ECE/1513, soumis par le secrétariat, intitulé « Action climatique et infrastructures résilientes au service d'un avenir durable : Activités de la Commission économique pour l'Europe ».
14. Le résumé des débats sur cette question, établi par le Président, figure à l'annexe I.

Tables rondes (point 3 de l'ordre du jour)

15. Dans le cadre de son débat de haut niveau, la Commission a organisé une table ronde sur le thème « Promotion de l'action climatique et d'infrastructures résilientes ». La table ronde a permis de recueillir les points de vue des États membres de la CEE, d'examiner les moyens de renforcer les initiatives menées par la CEE en faveur de l'action climatique et d'infrastructures résilientes, et d'approfondir la collaboration avec les bailleurs de fonds des projets.

16. Le résumé des débats sur cette question, établi par le Président, figure à l'annexe II.

Examen de la déclaration de haut niveau (point 4 de l'ordre du jour)

17. La Commission n'a pas examiné de déclaration de haut niveau.

**Rapport sur les activités liées au thème de la soixante-dixième session, à savoir
« Les transformations numérique et verte au service du développement
durable dans la région de la Commission économique pour l'Europe »
(point 5 de l'ordre du jour)**

18. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Commission était saisie du document d'information E/ECE/1515 soumis par le secrétariat et intitulé « Rapport d'activité sur les travaux menés par la Commission s'agissant de mettre les transformations numérique et verte au service du développement durable dans la région ». La Secrétaire exécutive de la Commission a présenté les travaux accomplis par la CEE depuis sa soixante-dixième session.

19. La Commission s'est félicitée des travaux accomplis depuis la soixante-dixième session sur le thème du débat de haut niveau de ladite session.

Rapport sur les activités du Comité exécutif (point 6 de l'ordre du jour)

20. Pour l'examen de cette question, la Commission était saisie du document E/ECE/1514, dans lequel figure un rapport sur les activités et les principales réalisations du Comité exécutif depuis la dernière session de la Commission.

21. La Fédération de Russie a demandé pourquoi l'annexe IV avait été incluse dans le document E/ECE/1515, étant donné que dans sa décision A (70), à laquelle faisait suite ladite annexe, la Commission ne demandait pas qu'on lui fasse rapport, à sa soixante et onzième session, sur les activités menées en Ukraine.

22. Le Président a expliqué que, dans la décision A(70), la Commission priait ses organes subsidiaires d'appliquer ladite décision. Les organes ayant tous fait rapport au Comité exécutif pendant la période intersessions, y compris sur leurs activités en Ukraine, le document E/ECE/1515 donnait une vue d'ensemble de ces dernières.

23. La Commission a pris note des initiatives prises au cours de la période intersessions en vue de mener une réflexion sur les défis à venir pour elle et a demandé à la Secrétaire exécutive de poursuivre les consultations avec les États membres sur les moyens de rendre la CEE plus souple et plus efficace.

**Autres questions appelant une décision de la Commission
(point 7 de l'ordre du jour)**

24. La Commission a adopté les projets de décision A, B et E, tels qu'ils figuraient dans le document E/ECE/1516, les projets de décision C et D, tels qu'ils figuraient dans le document E/ECE/1516 moyennant des modifications, et le projet de décision figurant dans le document E/ECE/2025/L.1. En ce qui concerne les projets de décision C, D et E, le secrétariat a lu les déclarations orales sur les incidences sur le budget-programme avant leur examen.

25. En ce qui concerne le projet de décision A, la Commission a examiné les modifications proposées par les États-Unis d'Amérique, telles qu'elles figuraient dans le document E/ECE/2025/L.2.

26. La représentante des États-Unis d'Amérique a déclaré que la version modifiée figurant dans le document E/ECE/2025/L.2 était la seule acceptable pour tous les États membres et la seule à ne pas comporter de références explicitement écartées lors des débats portant sur le point 2 de l'ordre du jour, et a exhorté la Commission à l'adopter par consensus en indiquant aux États membres qu'ils avaient la possibilité, comme l'avait expliqué le Président, de se désolidariser des décisions sans pour autant empêcher leur adoption.

27. Plusieurs délégations se sont opposées aux modifications proposées par les États-Unis d'Amérique et ont appuyé la version initiale figurant dans le document E/ECE/1516.

28. Au nom de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de Chypre, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, l'Islande, de Malte, de la Norvège, des Pays-Bas (Royaume des), de la Pologne, du Portugal, de la République de Moldova, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède et de la Tchéquie, le représentant du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a demandé que l'adoption des amendements proposés par les États-Unis d'Amérique fasse l'objet d'un vote.

29. La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé que le vote ait lieu par appel nominal.

30. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 1 pour, 35 contre et 4 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

États-Unis d'Amérique.

Ont voté contre :

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Türkiye, Ukraine.

Se sont abstenus :

Bélarus, Canada, Fédération de Russie, Hongrie, Kazakhstan, Macédoine du Nord, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan.

31. Après le rejet des propositions de modifications, la Commission a examiné la décision A dans sa version initiale, telle qu'elle figurait dans le document E/ECE/1516.

32. La représentante des États-Unis d'Amérique a déclaré que les États-Unis d'Amérique n'appuyaient pas la décision, car elle tendait à faire porter les travaux de la CEE sur la politique climatique, au détriment d'autres questions essentielles qui relevaient de son mandat. Les États-Unis d'Amérique ont exhorté les États membres à plutôt axer les travaux que mènerait la Commission au cours des deux prochaines années sur des questions pratiques qui leur seraient à tous bénéfiques.

33. Le représentant de l'Union européenne et de ses États membres s'est prononcé en faveur de la décision.

34. Le Président a constaté qu'aucun vote n'avait été demandé et a souhaité obtenir des éclaircissements sur la position des États-Unis d'Amérique compte tenu des réserves émises. La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé que l'on procède à un vote par appel nominal sur l'adoption de la décision A telle qu'elle figurait dans le document E/ECE/1516.

35. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 42 pour, 1 contre et 5 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tadjikistan, Tchéquie, Türkiye, Ukraine.

Ont voté contre :

États-Unis d'Amérique.

Se sont abstenus :

Bélarus, Canada, Fédération de Russie, Kirghizistan, Turkménistan.

36. La Commission a adopté par consensus la décision B telle qu'elle figurait dans le document E/ECE/1516.

37. S'agissant des décisions C et D, la Commission a examiné les modifications que les États-Unis d'Amérique proposaient d'apporter aux projets de décisions C et D, telles qu'elles figuraient dans le document E/ECE/2025/L.2 et telles que remaniées ultérieurement.

38. Les États-Unis d'Amérique ont remercié les autres États membres de faire preuve de souplesse et de se montrer disposés à adopter les modifications qu'il était proposé d'apporter aux décisions C et D.

39. Plusieurs délégations ont réaffirmé qu'il importait de renvoyer au Programme de développement durable à l'horizon 2030, aux objectifs de développement durable, au Pacte pour l'avenir et à l'Accord de Paris, mais se sont déclarés prêts à appuyer la version simplifiée des textes tels que modifiés par les propositions des États-Unis d'Amérique, compte tenu de l'importance qu'il y avait à transférer les demandes de budget-programme au Siège de l'Organisation des Nations Unies, et dans un esprit de consensus.

40. Le représentant de la Fédération de Russie a rappelé que les modifications n'avaient pas été diffusées auprès des États membres dans toutes les langues de travail de la CEE et dans les délais prévus par le règlement intérieur de la Commission, mais s'est dit disposé à faire une exception étant donné qu'il importait d'approuver les décisions C et D par consensus.

41. À la suite de l'adoption des modifications par consensus, la Commission a adopté les décisions C et D, telles que modifiées, sans vote.

42. En ce qui concerne la décision E, la représentante des États-Unis d'Amérique a dit ne pas soutenir le projet de décision tel qu'il figurait dans le document E/ECE/1516, car il visait à augmenter considérablement les fonds alloués à un projet qui n'en nécessitait pas autant.

43. Plusieurs délégations se sont dites favorables à la décision.

44. Le Président a constaté qu'aucun vote n'avait été demandé et a souhaité obtenir des éclaircissements sur la position des États-Unis d'Amérique qui avaient exprimé leur opposition à l'adoption de la décision E telle qu'elle figurait dans le document E/ECE/1516. La représentante des États-Unis d'Amérique a demandé l'on procède à un vote par appel nominal sur l'adoption de la décision.

45. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 40 pour, 1 contre et 4 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Arménie, Autriche, Azerbaïdjan, Belgique, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Kazakhstan, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Serbie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchéquie, Ukraine.

Ont voté contre :

États-Unis d'Amérique.

Se sont abstenus :

Bélarus, Canada, Tadjikistan, Turkménistan.

46. En ce qui concernait la décision E/ECE/2025/L.1, le représentant de l'Ukraine, qui avait soumis la décision au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Belgique, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, de la Finlande, de la France, de la Géorgie, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, de la Lituanie, du Luxembourg, de Malte, de Monaco, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas (Royaume des), de la Pologne, du Portugal, de la République de Moldova, de la Roumanie, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine, a fait observer le profond retentissement qu'avait, dans la région de la CEE, l'agression commise par la

Fédération de Russie contre l'Ukraine et a exhorté tous les États membres à soutenir la décision.

47. Plusieurs délégations ont fait des déclarations en faveur de l'adoption du projet de décision.

48. La Fédération de Russie s'est opposée à l'adoption du projet de décision E/ECE/2025/L.1 et a déclaré que ce projet avait été soumis sans véritable discussion, au mépris de la pratique établie s'agissant de l'élaboration des projets de décision dont la Commission était saisie pour examen.

49. Le Bélarus s'est opposé à l'adoption du projet de décision E/ECE/2025/L.1, estimant qu'il était contraire au mandat de la Commission et qu'il prêtait à confusion. Le représentant du Bélarus a souligné que les mesures coercitives unilatérales avaient eu des répercussions négatives sur la sécurité alimentaire, l'énergie, le développement économique et l'intégration en Europe et dans l'économie mondiale.

50. En l'absence de consensus, le représentant de la Pologne a demandé que l'on procède à un vote sur l'adoption de la décision E/ECE/2025/L.1.

51. La Fédération de Russie a demandé que le vote ait lieu par appel nominal.

52. Les résultats du vote par appel nominal étaient les suivants : 38 pour, 2 contre et 9 abstentions. Les voix se sont réparties comme suit :

Ont voté pour :

Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Géorgie, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Malte, Monaco, Monténégro, Norvège, Pays-Bas (Royaume des), Pologne, Portugal, République de Moldova, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Tchèque, Türkiye, Ukraine.

Ont voté contre :

Bélarus, Fédération de Russie.

Se sont abstenus :

Arménie, États-Unis d'Amérique, Hongrie, Kazakhstan, Kirghizistan, Macédoine du Nord, Serbie, Tadjikistan, Turkménistan.

53. Dans une déclaration après le vote, la représentante des États-Unis d'Amérique a expliqué que son pays s'était abstenu parce que la décision n'était pas propice à l'instauration de la paix en Ukraine. Elle a déclaré que la guerre entre la Fédération de Russie et l'Ukraine devait cesser et que les États-Unis d'Amérique continuaient de prendre une part active à la diplomatie rigoureuse nécessaire pour y parvenir.

54. Dans une déclaration après le vote, le représentant de la Fédération de Russie a dit que de telles décisions, motivées par des considérations politiques, portaient atteinte à la crédibilité de la CEE. La transformation de la CEE en un organe subsidiaire de l'Union européenne la discréditerait complètement et ferait perdre tout sens à ses activités futures.

Questions diverses (point 9 de l'ordre du jour)

55. La Commission est convenue de tenir sa soixante-douzième session en 2027.

Adoption du rapport de la session (point 10 de l'ordre du jour)

56. Le rapport de la soixante et onzième session a été adopté.

Chapitre IV

Décisions adoptées par la Commission économique pour l'Europe à sa soixante et onzième session

A (71) Action climatique et infrastructures résilientes pour un avenir durable

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant la résolution A/RES/79/1 intitulée « Le Pacte pour l'avenir »,

Rappelant également la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques,

Rappelant en outre l'Accord de Paris et les textes issus de toutes les sessions précédentes de la Conférence des Parties,

Réaffirmant qu'il importe d'accélérer le rythme des mesures prises pour faire face aux changements climatiques et aux nombreuses crises liées à la durabilité et en neutraliser les effets néfastes, et pour promouvoir une croissance économique durable, inclusive et résiliente,

Réaffirmant l'engagement en faveur du Programme de développement durable à l'horizon 2030,

Consciente des mesures visant à faciliter une action concertée à l'appui du développement économique et de l'intégration de la région de la Commission économique pour l'Europe (CEE), en particulier des travaux relatifs aux prescriptions, aux normes et aux politiques déjà effectués par la CEE pour faire face aux changements climatiques et à leurs effets dans de nombreux secteurs, notamment en ce qui concerne la conception, la mise en place et l'entretien d'infrastructures résilientes dans des environnements différents,

Consciente également que le développement des infrastructures contribue à l'amélioration de la connectivité dans la région de la CEE,

1. *Souligne* qu'il convient d'intensifier encore les travaux qu'elle mène à l'appui de l'action climatique et des infrastructures résilientes, dans le cadre de son mandat actuel et sous réserve de la disponibilité de ressources, en faisant en sorte que personne ne soit laissé de côté et que la transition vers une économie à zéro émission nette de gaz à effet de serre, neutre en carbone, soit inclusive, juste et équitable ;

2. *Prie* les Comités sectoriels concernés et les organes relevant directement du Comité exécutif, ainsi que leurs organes subsidiaires, de réfléchir aux moyens d'accroître l'influence de ses instruments de façon à promouvoir l'action climatique et les infrastructures résilientes pour un avenir juste et durable, notamment en proposant des solutions pour recenser, évaluer et combler les lacunes en matière de gouvernance, définir des pratiques optimales et renforcer la cohérence ;

3. *Souligne* l'importance de la coopération internationale pour l'action climatique et la promotion d'infrastructures résilientes et invite lesdits organes subsidiaires à reproduire et à étoffer les approches qui favorisent une utilisation généralisée et efficace des instruments appropriés, y compris au moyen d'activités de renforcement des capacités et de partage des connaissances ;

4. *Invite également* lesdits organes subsidiaires à envisager, selon qu'il conviendra, de proposer, dans le cadre de leurs programmes de travail respectifs et en réfléchissant aux possibilités de collaboration entre sous-programmes, des solutions efficaces et mesurables pour promouvoir l'action climatique et les infrastructures résilientes, ainsi que pour faciliter la réalisation des objectifs du Programme de développement durable à l'horizon 2030 en faisant face, de manière intégrée et prospective, aux risques réels et potentiels liés au climat ;

5. *Prie* le secrétariat d'intégrer systématiquement un élément lié à l'atténuation des changements climatiques et à l'adaptation à leurs effets dans ses travaux lorsqu'il aide les pays de la CEE à planifier leurs infrastructures afin de leur permettre de renforcer leur résilience face aux effets des changements climatiques et à la vulnérabilité économique qui en découle ;

6. *Prie* le secrétariat de promouvoir plus activement les partenariats relatifs à l'action climatique et aux infrastructures résilientes, y compris avec les autres organismes des Nations Unies, d'autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales, des acteurs du monde universitaire et des acteurs du secteur privé, de manière à dégager d'éventuelles synergies susceptibles de renforcer l'utilisation de ses instruments pertinents ;

7. *Prie* le secrétariat de lui présenter, pour examen à sa soixante-douzième session, un rapport d'activité sur les travaux qu'elle mène dans le domaine de l'action climatique et des infrastructures résilientes pour un avenir durable, tels qu'ils sont décrits dans leurs grandes lignes dans la présente décision.

B (71) Procédure d'examen séquentiel du programme de travail

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant sa décision A (65) du 11 avril 2013,

Rappelant également le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation¹, qui disposent que les programmes et sous-programmes du projet de cadre stratégique sont examinés par les organes intergouvernementaux sectoriels, techniques et régionaux qui sont compétents à cet égard, si possible lors de leurs sessions ordinaires,

Rappelant en outre la résolution 77/267 de l'Assemblée générale, du 30 décembre 2022,

1. *Réaffirme* que les États membres doivent être pleinement associés à l'établissement du budget, dès les premières étapes et tout au long du cycle ;

2. *Prend note* avec satisfaction du document relatif à la procédure d'examen séquentiel des projets de programmes de travail des sous-programmes de la CEE² approuvé par le Comité exécutif à sa 115^e réunion (Genève, 5 mars 2021) ;

3. *Décide* de renforcer encore le caractère séquentiel de l'examen et prie les comités sectoriels de la CEE d'adopter officiellement, à leurs sessions annuelles, l'aperçu des éléments clefs du programme de travail du sous-programme concerné pour « l'année +2 », en notant que ce document sera ensuite examiné par le Comité exécutif dans le cadre du Plan-programme de la CEE pour l'année +2³ et, en dernier lieu, par le Comité du programme et de la coordination, avant d'être soumis à l'Assemblée générale pour approbation finale ;

4. *Invite* les États membres à formuler des recommandations, selon que de besoin, sur l'aperçu des éléments clefs du programme de travail du sous-programme concerné pour l'année+2, aux sessions annuelles des comités sectoriels ;

5. *Prie* le secrétariat et les comités sectoriels de la CEE d'augmenter le temps alloué à l'examen détaillé des programmes de travail aux sessions annuelles ;

¹ ST/SGB/2018/3.

² Document informel 2021/8.

³ Si le Comité exécutif procède à cet examen en décembre, il examine le Plan-programme de l'« année+2 », mais si l'examen a lieu en janvier de l'année suivante, il examine le Plan-programme de l'« année+1 ». Par souci de cohérence, il est uniquement fait mention de « l'année +2 ».

6. *Décide* que le Comité exécutif examinera le projet de plan-programme global de la CEE pour l'année+2 à sa dernière réunion de l'année ou à sa première réunion de l'année suivante, afin de permettre au secrétariat d'y incorporer des observations avant qu'il ne soit transmis au Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité, puis au Comité du programme et de la coordination pour examen ;

7. *Décide* de réviser en conséquence le paragraphe 3 b) du mandat du Comité exécutif, tel qu'il figure dans le document portant la cote ECE/EX/3/Rev.2, comme suit : « Examiner et évaluer tous les ans, en temps voulu, les programmes de travail des comités sectoriels, tels qu'ils figurent dans le projet de plan-programme global de la CEE, y compris les activités intersectorielles et les relations avec d'autres organisations internationales, en fonction des critères que le Comité exécutif précisera et qui comprendront notamment la cohérence avec les objectifs généraux de la CEE, la coordination avec les sous-programmes de la CEE et les incidences sur le plan des ressources » ;

8. *Prie* le secrétariat de définir un mécanisme de transition pour la mise en œuvre de la présente décision en 2025, l'élaboration du projet de plan-programme pour 2027 ayant déjà été amorcée, et demande que la mise en œuvre complète débute, en 2026, par l'élaboration du projet de plan-programme pour 2028.

C (71) Renforcement du Forum des maires

La Commission économique pour l'Europe,

Rappelant les décisions ECE/EX/2023/L.4 et ECE/EX/2024/L.16 de son Comité exécutif visant à constituer le Forum des maires en tant qu'organe subsidiaire du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire, sous la forme d'une équipe de spécialistes à caractère permanent qui se réunit chaque année à Genève, immédiatement avant la session du Comité et dont le mandat peut être prolongé,

Prenant note du caractère unique du Forum des maires en tant qu'organe de l'Organisation des Nations Unies (ONU) visant à renforcer la cohérence et la complémentarité entre les niveaux local, régional et mondial afin de favoriser l'émergence d'un système multilatéral plus fort, plus interconnecté et qui profite à tous,

Consciente qu'il existe d'autres initiatives de l'ONU et d'autres organismes internationaux qui traitent des questions liées à la ville et qu'il importe de coopérer avec eux,

Prenant note du Pacte pour l'avenir,

Consciente qu'un financement adéquat s'avère nécessaire pour l'organisation des réunions du Forum des Maires,

1. *Prie* le Secrétaire général d'accroître les ressources du secrétariat et de mettre en place des capacités supplémentaires spécialement dédiées au Forum des maires ;

2. *Décide* d'adresser au Conseil économique et social, à sa session de 2025, un projet de résolution sur cette question, pour examen et adoption éventuelle.

Projet de résolution du Conseil économique et social sur le renforcement du Forum des maires

Le Conseil économique et social,

Notant que la Commission économique pour l'Europe (CEE) a adopté, à sa soixante et onzième session (Genève, 9 et 10 avril 2025), la décision C (71) sur le renforcement du Forum des maires,

Approuve la décision C (71) de la CEE et prie le Secrétaire général d'accroître les ressources du secrétariat et de mettre en place des capacités supplémentaires spécialement dédiées au Forum des maires afin de faire progresser la mise en œuvre effective du mandat du Comité du développement urbain, du logement et de l'aménagement du territoire.

D (71) Renforcement de l'intégration des données statistiques et géospatiales

La Commission économique pour l'Europe,

Considérant la décision 2011/24 (E/CN.3/2012/31) du Conseil économique et social portant création du Comité d'experts sur la gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale, la résolution 2016/27 du Conseil économique et social sur le renforcement des arrangements institutionnels sur la gestion de l'information géospatiale (E/RES/2016/27) et la résolution 2022/24 du Conseil économique et social sur le renforcement des dispositifs de gestion de l'information géospatiale à l'échelle mondiale (E/RES/2022/24),

Ayant pris acte, à sa soixante et onzième session, de l'importance cruciale des informations géospatiales pour la prise de décisions fondée sur des données d'observation,

Rappelant que l'appui fourni au sous-programme Statistiques au titre du budget ordinaire, y compris la dotation en personnel, est resté inchangé depuis de nombreuses années,

1. *Prie* le Secrétaire général d'affermir le rôle du secrétariat de la CEE pour ce qui est de renforcer les liens entre la communauté statistique et les spécialistes de l'information géospatiale et d'élaborer des méthodes d'interopérabilité permettant d'intégrer les informations statistiques et géospatiales dans le cadre du sous-programme Statistiques de la CEE ;

2. *Décide* d'adresser au Conseil économique et social, à sa session de 2025, un projet de résolution sur cette question, pour examen et adoption éventuelle.

Projet de résolution du Conseil économique et social sur la mise en œuvre de la décision visant à renforcer l'intégration des données statistiques et géospatiales

Le Conseil économique et social,

Notant que la Commission économique pour l'Europe (CEE), à sa soixante et onzième session (Genève, 9 et 10 avril 2025), a adopté la décision D (71) sur le renforcement des liens entre la communauté statistique et les spécialistes de l'information géospatiale et l'élaboration de méthodes d'interopérabilité pour l'intégration des données statistiques et géospatiales, décision que la Commission lui a recommandé d'approuver,

Approuve la décision D (71) de la CEE et prie le Secrétaire général de prendre les mesures nécessaires pour renforcer les liens entre la communauté statistique et les spécialistes de l'information géospatiale et élaborer des méthodes d'interopérabilité permettant d'intégrer les données statistiques et géospatiales dans le cadre du sous-programme Statistiques de la CEE.

E (71) Le multilinguisme lors des réunions organisées au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux

La Commission économique pour l'Europe,

Consciente des progrès sensibles réalisés depuis l'entrée en vigueur, en 1996, de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (Convention sur l'eau), qui sert de cadre juridique solide et d'instance intergouvernementale efficace pour promouvoir la coopération et la gestion durable des ressources en eau aux niveaux des bassins, des régions et du monde qui sont essentielles à un développement pacifique et durable,

Rappelant la décision III/1⁴ de la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau, qui ouvre la Convention à l'adhésion de tous les États Membres de l'Organisation des Nations Unies, et l'entrée en vigueur de la Convention modifiée en 2013,

Se félicitant de l'intérêt mondial considérable suscité par l'ouverture de la Convention sur l'eau, qui compte depuis 2018 12 nouvelles Parties d'Afrique (Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée-Bissau, Namibie, Nigéria, Sénégal, Tchad, Togo, Zambie et Zimbabwe), 1 Partie d'Amérique latine (Panama) et 1 Partie du Moyen-Orient (Iraq),

Se félicitant également du fait que plus de 20 autres pays sont en train d'adhérer à la Convention sur l'eau et devraient bientôt en devenir parties, dont cinq pays hispanophones et deux pays arabophones,

Soulignant que, outre les 55 pays actuellement parties à la Convention, environ 80 autres pays prennent part aux réunions et aux activités menées dans le cadre de la Convention, portant ainsi le nombre de participants à plus de 130 États Membres de l'Organisation des Nations Unies (ONU),

Mettant l'accent sur le fait que la Convention constitue la seule enceinte intergouvernementale de l'ONU pour les débats sur les politiques à mener et les aspects techniques concernant la gestion durable des ressources en eau transfrontières, et que le cadre d'échange qu'elle offre ainsi que ses travaux sont utiles pour tous les pays partageant des ressources en eau, pas seulement pour les Parties,

Rappelant les nombreuses résolutions de l'Assemblée générale sur le multilinguisme, notamment les résolutions A/RES/71/328 de 2017, A/RES/73/346 de 2019 et A/RES/76/268 de 2022, qui soulignent que l'égalité des six langues officielles de l'Organisation des Nations Unies est d'une importance primordiale,

Notant que la Réunion des Parties à la Convention sur l'eau a adopté, à sa dixième session (Ljubljana, 23-25 octobre 2024), la décision X/3 sur la promotion de la participation égale et effective de toutes les Parties aux sessions de la Réunion des Parties et à d'autres réunions tenues au titre de la Convention sur l'eau grâce à la traduction et à l'interprétation en arabe, en chinois et en espagnol,

1. *Décide* que la traduction en arabe, en chinois et en espagnol de tous les documents et publications officiels relatifs à la Convention sera assurée afin de permettre la participation égale et effective de toutes les Parties actuelles et futures et d'autres pays aux activités de la Convention ;

2. *Décide également* que l'interprétation en arabe, en chinois et en espagnol sera assurée pendant les sessions de la Réunion des Parties et d'autres réunions officielles tenues au titre de la Convention afin de permettre la participation égale et effective des Parties actuelles et futures et d'autres pays aux activités de la Convention ;

3. *Prie* le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies de fournir, à l'aide de crédits du budget ordinaire de l'ONU, des services de traduction et d'interprétation en arabe, en chinois et en espagnol, en plus de l'anglais, du français et du russe, pendant les prochaines sessions de la Réunion des Parties et d'autres réunions tenues au titre de la Convention, comprenant la traduction des documents officiels et des publications de la Convention en arabe, en chinois et en espagnol, afin de permettre une participation effective et égale de toutes les Parties et des autres pays ;

4. *Décide* d'adresser au Conseil économique et social, à sa session de 2025, un projet de résolution sur cette question, pour examen et adoption éventuelle.

⁴ ECE/MP.WAT/14.

**Projet de résolution du Conseil économique et sociale
sur le multilinguisme lors des réunions organisées au titre
de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours
d'eau transfrontières et des lacs internationaux**

Le Conseil économique et social,

Notant que la Commission économique pour l'Europe, à sa soixante et onzième session (Genève, 9 et 10 avril 2025), a adopté la décision E (71) sur le multilinguisme lors des réunions organisées au titre de la Convention sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux, décision que la Commission lui a recommandé d'approuver,

Approuve la décision E (71) et prie le Secrétaire général de fournir, à l'aide de crédits du budget ordinaire de l'ONU, des services de traduction et d'interprétation en arabe, en chinois et en espagnol, en plus de l'anglais, du français et du russe, pendant les prochaines sessions de la Réunion des Parties et d'autres réunions tenues au titre de la Convention sur l'eau, comprenant la traduction des documents et publications officiels de la Convention en arabe, en chinois et en espagnol, afin de permettre une participation effective et égale de tous les États Membres.

**F (71) Effets économiques et sociaux de l'agression commise
par la Fédération de Russie contre l'Ukraine**

La Commission économique pour l'Europe,

Réaffirmant l'importance primordiale de la Charte des Nations Unies pour la promotion du respect de la légalité parmi les nations,

Réaffirmant la résolution A/RES/ES-11/7 de l'Assemblée générale sur la promotion d'une paix globale, juste et durable en Ukraine,

Notant avec inquiétude que l'invasion totale de l'Ukraine par la Fédération de Russie dure depuis trois ans et continue d'avoir des conséquences dévastatrices et durables non seulement pour l'Ukraine, mais aussi pour d'autres régions et pour la stabilité mondiale, *Réaffirmant* que la réalisation rapide d'une paix globale, juste et durable constituerait une contribution importante au renforcement de la paix et de la sécurité internationales,

Notant avec une profonde inquiétude les répercussions négatives que la guerre continue d'avoir sur la sécurité alimentaire mondiale, l'énergie, l'économie mondiale, la sécurité et la sûreté nucléaires et l'environnement,

Réaffirmant sa détermination à faciliter le développement et l'intégration économiques de l'Europe, à relever le niveau de l'activité économique européenne et à maintenir et renforcer les relations économiques des pays de sa région,

Rappelant sa décision A (70) sur les effets économiques et sociaux de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, ainsi que les décisions ECE/EX/2022/L.6 et ECE/EX/2022/L.12 du Comité exécutif relatives aux faits nouveaux survenus dans la région de la Commission économique pour l'Europe,

1. *Demande* que, conformément à la Charte des Nations Unies et au droit international et dans le plein respect de l'indépendance, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de l'Ukraine à l'intérieur de ses frontières internationalement reconnues, l'on œuvre à la désescalade du conflit, qu'il soit immédiatement mis fin aux hostilités et qu'une solution pacifique soit trouvée à la guerre contre l'Ukraine, qui est marquée par d'énormes destructions et souffrances humaines, y compris parmi la population civile ;

2. *Réaffirme* sa décision A (70) sur les effets économiques et sociaux de l'agression de la Russie contre l'Ukraine, adoptée à sa soixante-dixième session, tenue les 18 et 19 avril 2023 ;

3. *Se félicite* des activités de coopération technique et de renforcement des capacités que la CEE a menées ou mène actuellement en Ukraine ;
4. *Accueille avec satisfaction* l'aperçu de ces activités que son secrétariat a fourni à l'annexe IV du document E/ECE/1514 ;
5. *Prie* son secrétariat et les organes subsidiaires concernés de poursuivre et d'intensifier les efforts qu'ils mènent en vue de la mise en application de ses projets de reconstruction de l'Ukraine ;
6. *Prie également* son secrétariat de continuer à aider l'Ukraine et les États membres voisins, dans la mesure du possible, dans la limite des ressources disponibles et dans le cadre des mandats existants, à se rétablir et à procéder à la reconstruction à la suite des effets sur l'économie, l'environnement, les infrastructures, les ressources énergétiques et la société de l'agression commise par la Fédération de Russie.

Annexe I

Point 1

Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour

Résumé des débats établi par le Président

M^{me} Tatiana Molcean, Secrétaire exécutive de la Commission économique pour l'Europe (CEE), a souhaité la bienvenue aux délégations et déclaré qu'elle attendait avec intérêt leurs débats sur les politiques et mesures nationales visant à rendre les infrastructures plus résilientes face aux changements climatiques. Le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ONU) connaissait une crise de liquidités qui compromettait l'exécution de ses mandats, et on observait parmi les États membres des changements de perspectives et d'approches concernant certains des principaux mandats de la CEE. Celle-ci s'efforcerait de faire face à ces difficultés en définissant les priorités qui s'imposaient et en gagnant en efficacité et en souplesse, comme le prévoyait l'initiative plus large baptisée « ONU80 » qu'avait annoncée le Secrétaire général.

Après l'adoption de l'ordre du jour, la Commission a entendu les observations liminaires ci-après :

M. Alexandre Fasel, Président de la CEE, a insisté sur le rôle indispensable que jouaient les infrastructures résilientes au quotidien. Les changements climatiques faisaient peser d'importantes menaces sur les infrastructures. Il était donc essentiel de les concevoir de manière qu'elles soient résilientes face aux changements climatiques. Avec ses huit sous-programmes, la CEE était tout à fait en mesure de se pencher sur ces questions et de prendre des mesures en la matière. Les activités qu'elle menait ouvraient déjà des perspectives précieuses pour l'élaboration de nouvelles politiques. Le débat de haut niveau qui se tiendrait à la session serait l'occasion de débattre des mesures à prendre, des défis à relever et des perspectives à explorer, et porterait sur la façon dont la CEE pouvait accompagner au mieux les États dans la construction d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques.

M^{me} Tatiana Valovaya, Directrice générale de l'Office des Nations Unies à Genève, a souligné combien le thème du débat de haut niveau était pertinent pour le Pacte pour l'avenir, qui préconisait de prendre rapidement des mesures de lutte contre les changements climatiques et mettait l'accent sur l'importance que revêtaient les infrastructures résilientes dans la perspective d'un développement durable. La communauté internationale devait se montrer résolue lorsqu'il s'agissait de limiter le réchauffement à long terme. Le multilatéralisme était indispensable dans ce contexte et les organismes tels que la CEE constituaient des instances propices à la concrétisation des objectifs mondiaux. En établissant des normes communes, la CEE aidait les pays à réduire les risques et à attirer des financements verts, et favorisait la coopération internationale.

Point 2

Dialogue de haut niveau

Résumé des débats établi par le Président

Les débats sur ce point étaient animés par **M. Alexandre Fasel, Président de la CEE**.

En introduction au débat, **M^{me} Tatiana Molcean, Secrétaire exécutive de la CEE**, a fait observer que la transformation des infrastructures offrait une formidable occasion de renforcer la résilience, d'accélérer la décarbonisation et de favoriser une croissance durable. De nombreux instruments de la CEE contribuaient à ces objectifs. Plusieurs aspects méritaient d'être examinés plus avant, à savoir qu'il fallait mieux comprendre les potentiels effets des changements climatiques sur les infrastructures, recenser les risques qui

compromettaient la résilience, réfléchir au partage d'informations entre parties prenantes, étudier la possibilité d'une assistance technique destinée à garantir l'adoption généralisée des normes et des lignes directrices de la CEE, envisager des approches intégrées et intersectorielles, explorer la participation de plusieurs niveaux de gouvernance et se pencher sur les mécanismes innovants permettant de financer des projets d'infrastructure résilients face aux changements climatiques.

Plusieurs délégations ont salué le choix du thème « Action climatique et infrastructures résilientes au service d'un avenir durable », ont dit combien il était urgent de s'adapter aux changements climatiques et d'en atténuer les effets, et ont insisté sur le rôle essentiel des infrastructures résilientes de ce point de vue. Plusieurs délégations ont en outre souligné la nécessité de renforcer la coopération internationale et le multilatéralisme, et sont convenues que la CEE, en tant que plateforme de rencontre multipartite, avait un rôle important à jouer à cet effet.

Déclarations

M. Khojamyrat Geldimyradov, Vice-Président du Conseil des ministres du Turkménistan, a déclaré que la Stratégie nationale relative aux changements climatiques était axée sur des mesures d'adaptation et sur la réduction des émissions. Le Turkménistan avait adhéré au Pacte mondial sur le méthane, avait créé une commission intersectorielle chargée de la question de la réduction des émissions de méthane et travaillait avec des partenaires internationaux sur ce sujet. Parmi les mesures d'adaptation qu'il avait prises, on pouvait citer la restauration des forêts, l'amélioration de la gestion des terres, la création de ceintures vertes autour des villes, des méthodes d'irrigation économes en eau et la participation à l'Initiative de la CEE pour des villes arborées. Le Turkménistan contribuait à la recherche d'une solution aux problèmes rencontrés dans le bassin de la mer d'Aral. Il encourageait le recours aux transports électriques dans ses villes dans le but de réduire les émissions de carbone.

M. Damjan Ćulafić, Ministre de l'écologie, du développement durable et du développement de la région nord du Monténégro, a déclaré que si l'on entendait atteindre les objectifs de développement durable (ODD), il était essentiel de se doter d'infrastructures résilientes capables de faire face aux défis posés par les changements climatiques et de recourir davantage aux énergies renouvelables et aux technologies vertes. Pour opérer sa transition vers une société durable sobre en carbone, le Monténégro avait réalisé d'importants investissements dans son infrastructure énergétique, grâce auxquels il avait amélioré son efficacité énergétique, réduit ses émissions et déployé des technologies de pointe plus propres. Moyennant un financement adéquat, on pourrait favoriser des approches intersectorielles. Le Monténégro continuerait à renforcer son cadre réglementaire afin d'attirer de nouveaux investissements dans des projets verts.

M. Wopke Hoekstra, Commissaire européen au climat, à la neutralité carbone et à la croissance propre, a déclaré dans un message vidéo qu'il était essentiel de disposer d'infrastructures résilientes face aux changements climatiques si l'on voulait réduire les émissions et se préparer à des risques climatiques toujours plus importants. Aussi la stratégie de l'Union européenne (UE) pour une union de la préparation mettait-elle l'accent sur la résilience des infrastructures dès la conception. La mission « Adaptation au changement climatique » de l'UE visait à appuyer les initiatives régionales et locales, la coopération à tous les niveaux étant indispensable. En dépit des bouleversements géopolitiques, en particulier l'agression russe contre l'Ukraine, l'UE restait attachée à l'action climatique et avait investi, au titre de sa stratégie « Global Gateway », jusqu'à 300 milliards d'euros dans des projets du monde entier axés sur la réalisation des ODD et destinés à créer des infrastructures intelligentes et propres.

M^{me} Boglárka Illés, Secrétaire d'État aux relations bilatérales du Ministère des affaires étrangères et du commerce de la Hongrie, a rappelé que la Hongrie assurait la présidence du Bureau du Protocole sur l'eau et la santé. Le pays avait enregistré une forte réduction de ses émissions de carbone depuis 1990 et visait la neutralité carbone d'ici à 2050, grâce notamment à l'énergie nucléaire. La Hongrie était en outre à l'avant-garde de la

production de centrales solaires grâce à sa stratégie fructueuse en faveur des énergies renouvelables.

M. Zdenko Lucić, Secrétaire d'État au commerce extérieur et à la coopération au service du développement du Ministère des affaires étrangères et européennes de la Croatie, a fait observer que d'après l'édition 2024 du Rapport mondial sur le développement durable, la Croatie occupait la huitième place au niveau mondial s'agissant de la réalisation des ODD. Le pays soutenait le Pacte pour l'avenir, l'Accord de Paris et le pacte vert pour l'Europe. Il avait adopté des stratégies d'adaptation aux changements climatiques et de gestion des risques de catastrophe, s'efforçait d'analyser les risques transfrontières et avait créé un centre d'adaptation aux changements climatiques. Les investissements dans la résilience étaient cruciaux. Au vu des liens réciproques qui existaient entre infrastructures et des répercussions transfrontières qu'avaient les changements climatiques, la coopération internationale restait primordiale.

M. Elnur Aliyev, Premier Vice-Ministre de l'économie de l'Azerbaïdjan, a fait une déclaration commune au nom de la Géorgie, de la Hongrie, du Kazakhstan, du Kirghizistan, du Tadjikistan, de la Türkiye, du Turkménistan, de l'Ouzbékistan et de l'Azerbaïdjan. L'Itinéraire de transport international transcaspéen (corridor médian) était un axe prometteur pour relier les marchés européens et asiatiques. Dans un contexte mondial où de plus en plus d'acteurs cherchaient à diversifier leurs chaînes d'approvisionnement, le bon fonctionnement du corridor médian, sur les plans de l'efficacité et de la sécurité, était primordial. Les pays participants continueraient à coordonner leurs investissements et à harmoniser leurs procédures afin que le corridor connaisse le succès escompté. Le Groupe du corridor médian, composé des Missions permanentes des pays concernés à Genève, avait été créé à cette fin.

M. Arman Kassenov, Vice-Ministre de l'économie nationale du Kazakhstan, a déclaré que la construction de la première centrale nucléaire du pays en modifierait considérablement le profil énergétique. La Stratégie de neutralité carbone à l'horizon 2060 était axée sur le développement des énergies renouvelables, les véhicules électriques, le gaz naturel et l'agriculture durable. Le Kazakhstan intégrait les principes de l'économie verte dans ses plans d'infrastructure à l'échelle régionale et nationale et développait des infrastructures dédiées à l'intelligence artificielle. Dans une résolution adoptée récemment, l'Assemblée générale avait décidé de créer, à Almaty, le Centre régional des Nations Unies pour les objectifs de développement durable en Asie centrale et en Afghanistan. Le Kazakhstan accueillera le sommet régional sur le climat en 2026.

M^{me} Fatma Varank, Vice-Ministre de l'environnement, de l'urbanisation et de la lutte contre les changements climatiques de la Türkiye, a déclaré que la stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques à long terme reposait sur des bâtiments économes en énergie, des investissements dans les infrastructures vertes et des solutions de transport durables. Parmi les mesures prises, on pouvait citer le recours accru aux énergies renouvelables et nucléaires, l'adoption de normes de construction destinées à favoriser la résilience face aux changements climatiques, l'électrification du réseau ferroviaire, l'augmentation de la part du rail dans le secteur de la logistique, le recyclage, les investissements dans la réduction des risques de catastrophe et l'établissement de systèmes d'alerte rapide et de prévision, ainsi que le suivi des émissions aux niveaux national et provincial. La Türkiye avait accueilli le centre d'activités régional de lutte contre les changements climatiques qui relevait de la Convention de Barcelone et espérait être l'hôte de la trente et unième Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. La Türkiye s'est fait l'écho de la déclaration de l'Azerbaïdjan et a souligné que l'initiative mentionnée s'inscrirait en complément des actions passées et en cours, notamment avec l'appui du Comité de coordination créé par le Groupe de travail de la CEE chargé d'examiner les tendances et l'économie des transports.

M. Sanzhar Bolotov, Vice-Ministre de l'économie et du commerce du Kirghizistan, a déclaré que le Kirghizistan considérait l'économie verte à la fois comme une nécessité et comme un moyen de parvenir à une croissance durable et à un meilleur niveau de vie. Les principales initiatives prises par le pays portaient sur la réduction des émissions de carbone, la promotion de l'énergie durable (en particulier l'hydroélectricité), l'agriculture verte, la préservation des sols et la gestion des déchets. Le Kirghizistan mettait au point une

taxonomie verte destinée à attirer les investissements dans les secteurs de l'économie verte et était en bonne posture pour développer l'écotourisme. Malgré les difficultés qu'il rencontrait dans l'élimination des batteries des véhicules électriques, il restait résolu à coopérer au niveau international et à contribuer aux initiatives écologiques régionales et mondiales.

M. Ivan Gospodinov, Directeur de la Direction chargée des Nations Unies et des affaires mondiales du Ministère des affaires étrangères de Bulgarie, a déclaré que la CEE était un partenaire clef dans la promotion des infrastructures durables. Il était essentiel de renforcer la coopération, d'augmenter les investissements financiers et d'intégrer la résilience climatique dans la planification à un stade précoce. La Stratégie nationale d'adaptation aux changements climatiques prévoyait des objectifs de résilience et l'évaluation des risques climatiques dans les projets d'infrastructure. La Bulgarie avait délimité des zones neutres sur le plan climatique dans les grandes villes, encourageait la construction de bâtiments respectueux de l'environnement et avait étendu les espaces verts protégés. Elle prenait des initiatives en faveur d'infrastructures de transport durables et résilientes qui étaient conformes aux objectifs du réseau transeuropéen de transport. Elle accordait une attention particulière à la prévention des catastrophes et à la résilience, notamment s'agissant des inondations et des pénuries d'eau potable.

M^{me} Katrin Saarsalu-Layachi, Envoyée spéciale pour la politique climatique et énergétique du Ministère des affaires étrangères de l'Estonie, a déclaré que son pays accélérerait le déploiement de technologies propres en vue d'atteindre la neutralité climatique. Il tenait compte de la résilience climatique dans ses stratégies nationales et donnait aux autorités locales un rôle clef à jouer dans la mise en œuvre de celles-ci. Les stratégies portaient principalement sur la durabilité des bâtiments, l'efficacité énergétique et la sécurité du transport des marchandises. L'Estonie donnait la priorité à la transformation numérique des secteurs des transports et de la logistique et menait des projets tels que le projet « eFTI4EU » tendant à rationaliser le commerce international. Les villes de Tallinn et Tartu développaient des modèles de villes intelligentes, où la rénovation des bâtiments intégrait les énergies renouvelables et où les transports publics fonctionnaient au biogaz. Le pays soutenait les activités de la CEE en faveur d'une reconstruction verte et durable en Ukraine.

M. Konrad Kiedrzyński, Directeur adjoint du Département des affaires mondiales du Ministère des affaires étrangères de la Pologne, a déclaré que son pays soutenait des projets de développement des infrastructures et de réduction des risques de catastrophe dans le cadre de ses activités de coopération au développement et par l'intermédiaire de l'UE. L'Initiative des trois mers encourageait la coopération régionale, l'objectif étant d'accélérer le développement d'infrastructures transfrontalières dans les domaines de l'énergie, des transports et du numérique. La Pologne avait été à l'origine de la résolution intitulée « La connectivité des infrastructures régionales et interrégionales au service du renforcement de la résilience à l'échelle mondiale et de la promotion du développement durable », adoptée par l'Assemblée générale en 2023, et œuvrait en faveur des infrastructures résilientes au sein du Conseil économique et social. Toute mesure prise devait se fonder sur les technologies vertes et tenir compte des communautés menacées d'exclusion.

M. Martin Lutz, Chef de la Division de la stratégie de développement, de la politique agricole, des Nations Unies et des banques internationales de développement du Ministère fédéral des affaires économiques et de l'action climatique de l'Allemagne, a insisté sur le fait qu'il fallait renouveler les infrastructures, d'autant plus compte tenu des inondations dévastatrices et de l'effondrement d'un pont dans son pays. Il était essentiel d'adopter une approche de la planification et de la construction des infrastructures qui tienne compte des risques. Les infrastructures ne devaient pas dégrader les ressources naturelles, telles que l'eau propre. L'Europe devait montrer la voie en matière de résilience des réseaux énergétiques et de modernisation des normes de construction. Les partenariats entre secteur public et secteur privé pouvaient être déterminants, car ils permettaient de bénéficier du savoir-faire des acteurs privés en matière de modernisation et de renouvellement des infrastructures.

M. Gennady Gatilov, Ambassadeur et Représentant permanent de la Fédération de Russie, a déclaré que son pays visait la neutralité carbone d'ici à 2060, 85 % de son bouquet énergétique provenant déjà de sources renouvelables ou de sources à faibles émissions. L'importante surface forestière du pays offrait des possibilités de décarbonisation. Grâce à des partenariats public-privé, certaines infrastructures étaient en cours de modernisation et rendues plus résilientes face aux changements climatiques. Les mesures d'adaptation prises dans le pays concernaient l'efficacité énergétique, le recyclage des déchets, l'aménagement des espaces verts, la gestion efficace de l'eau, le reboisement, la surveillance de l'environnement et l'établissement de systèmes d'alerte précoce. Les décisions, motivées par des considérations politiques et adoptées en violation flagrante du mandat et du règlement intérieur de la Commission, qui visaient à restreindre la participation de la Fédération de Russie et du Bélarus aux activités de la CEE, avaient considérablement affaibli les ressources du pays et ses compétences spécialisées. Les pays aveuglés par la russophobie, en particulier ceux de l'UE, en portaient l'entière responsabilité.

M. Paul Bekkers, Ambassadeur et Représentant permanent du Royaume des Pays-Bas, a fait observer que l'élévation du niveau de la mer se faisait sentir dans son pays et qu'il était urgent de lutter contre les changements climatiques par une coopération mondiale, à laquelle il fallait notamment associer le secteur privé. L'Accord de Paris constituait une base solide aux fins de l'adaptation aux changements climatiques. Il était crucial pour le Royaume des Pays-Bas de se doter d'infrastructures résilientes, en particulier dans le domaine de l'eau, car l'élévation du niveau de la mer, les précipitations extrêmes et les épisodes de sécheresse mettaient ses systèmes à rude épreuve. Il fallait innover, par exemple en construisant des ponts thermiques et des routes avec réservoirs d'eau intégrés. Le Royaume des Pays-Bas s'est dit attaché à son rôle à la présidence du Comité des transports intérieurs.

M. Vladimir Cuc, Ambassadeur et Représentant permanent de la République de Moldova, a indiqué que son pays était extrêmement exposé aux aléas climatiques et que ses ressources en eau étaient menacées par des phénomènes météorologiques extrêmes. Le pays s'était engagé à réduire son empreinte carbone, à passer aux énergies renouvelables et à investir dans des pratiques durables, conformément à sa nouvelle feuille de route nationale pour la résilience des infrastructures. Il avait fait de l'adhésion à l'UE une priorité, tout comme l'augmentation de la superficie des zones forestières et la réalisation de la neutralité climatique d'ici à 2050. Si elle saluait la volonté de la CEE de s'inscrire dans une recherche constante de gains d'efficacité, la République de Moldova s'inquiétait des contraintes financières qui pesaient sur la Commission, car elles pourraient entraver sa capacité à soutenir efficacement les États membres, notamment les pays qui subissaient les conséquences d'une guerre menée contre eux, comme l'Ukraine. Elle appelait en outre à un renforcement du dialogue et de la coopération entre les organismes chargés des questions économiques sis à Genève.

M. Yevheniy Tsymbaliuk, Ambassadeur et Représentant permanent de l'Ukraine, a déclaré que les dommages causés par la Fédération de Russie aux infrastructures ukrainiennes et à l'environnement compromettaient la résilience pour des générations. Ils avaient des conséquences sur le commerce, l'énergie et la sécurité alimentaire dans la région. La CEE jouait un rôle essentiel dans la relance verte et résiliente en Ukraine. Une paix juste et durable était nécessaire pour un avenir viable. L'Ukraine a appelé les États membres à appuyer le projet de décision E/ECE/2025/L.1 qui serait examiné au titre du point 7 de l'ordre du jour.

M^{me} Anita Pipan, Ambassadrice et Représentante permanente de la Slovénie, a souligné le coût économique de l'inaction face aux changements climatiques. Des stratégies d'atténuation et d'adaptation étaient nécessaires pour rendre les infrastructures résilientes face aux changements climatiques. L'économie circulaire contribuait aux stratégies d'atténuation, car elle permettait d'encourager la réutilisation des matériaux et de prolonger la durée de vie des infrastructures. Les stratégies d'adaptation, elles, reposaient sur l'intégration des projections climatiques dans la planification et la conception, dans une optique de résilience et de durabilité. Un nouveau centre national de lutte contre les changements climatiques serait chargé d'actualiser les projections et favoriserait pareille planification. Le Bureau régional de lutte contre les changements climatiques soutenait

l'adaptation au niveau local. La Slovénie savait gré à la CEE de ses contributions, en particulier celles de la Convention sur l'eau s'agissant de la gestion durable de l'eau.

M. Darius Staniulis, Ambassadeur et Représentant permanent de la Lituanie, a préconisé une approche globale, inclusive et approfondie et une collaboration multipartite à tous les niveaux de gouvernance. La Lituanie avait pour objectif à long terme de devenir indépendante sur le plan énergétique et de produire toute son énergie à partir de sources renouvelables. Elle développait un écosystème national de l'hydrogène et investissait dans les infrastructures, notamment dans le corridor d'hydrogène entre les centres de production nordiques et baltes. Le projet Rail Baltica était un exemple de projet d'infrastructure régionale à double usage et résiliente face aux changements climatiques, qui contribuait à la fois à la sécurité régionale et aux objectifs environnementaux. La Lituanie a appelé la communauté internationale à prendre des mesures pour faire face aux dégâts considérables causés par la Fédération de Russie dans sa guerre d'agression contre l'Ukraine. Les répercussions qu'avaient cette guerre sur l'environnement, les infrastructures de transport, le développement mondial, la sécurité énergétique et la sûreté nucléaire ne concernaient pas la seule région de la CEE, mais bien le monde entier. La Russie devait être amenée à répondre des conséquences de ses actes.

M^{me} Hasmik Tolmajian, Ambassadrice et Représentante permanente de l'Arménie, a reconnu le rôle de la CEE dans l'aide apportée aux États membres aux fins de la réalisation des objectifs de développement durable. En renforçant l'accès des femmes aux technologies numériques, on pourrait leur donner les moyens d'exprimer leur capacité à innover. En sa qualité d'hôte de la dix-septième Conférence des Parties à la Convention sur la diversité biologique en 2026, l'Arménie a souligné qu'il fallait lutter contre la perte de biodiversité. Elle a précisé que l'initiative « Crossroads of Peace » (Carrefours de la paix) pouvait favoriser la coopération régionale à plusieurs égards, ce qui permettrait notamment de garantir un avenir sûr et le développement d'infrastructures vertes et résilientes qui profiteraient à l'ensemble de la région.

M^{me} Désirée Schweitzer, Ambassadrice et Représentante permanente de l'Autriche, a déclaré que son pays avait tenu compte de la résilience des infrastructures de transport dans sa planification stratégique et avait pris des mesures d'adaptation, par exemple en cartographiant les risques et en établissant des systèmes de gestion des risques pour les autoroutes et les chemins de fer. L'organisme public GeoSphere Austria contribuait à l'évaluation de la vulnérabilité climatique des infrastructures. Le Programme d'action pour le Danube à l'horizon 2030 visait à encourager les aménagements de protection contre les inondations et les mesures tendant à améliorer la navigabilité. L'Autriche soutenait les Principes du Groupe des 20 pour l'investissement dans des infrastructures de qualité.

M. Erwin Bollinger, Ambassadeur et Représentant permanent de la Suisse, a déclaré qu'il était essentiel de réduire les émissions régionales de carbone dans les domaines des transports, du logement, de l'énergie et de l'industrie. L'établissement d'infrastructures résilientes nécessitait une forte participation du secteur privé. Il fallait renforcer les travaux de la CEE sur les partenariats public-privé. En outre, il était crucial de disposer de modes de financement novateurs. Il convenait d'encourager le dialogue entre toutes les parties prenantes afin de promouvoir l'innovation au service du développement durable. La participation des autorités locales était par ailleurs essentielle. Le Forum des maires était une plateforme unique qui devait être consolidée et élargie.

M^{me} Vasilika Hysi, Ambassadrice et Représentante permanente de l'Albanie, a fait remarquer que l'hydroélectricité avait permis de ramener les émissions liées à la production d'énergie dans le pays à un niveau presque nul. Néanmoins, compte tenu de la vulnérabilité de ce mode de production aux changements climatiques, l'Albanie se diversifiait dans l'énergie solaire et éolienne et dans d'autres énergies renouvelables. La création du premier parc national de rivière sauvage en Europe dans la région de la rivière Vjosa avait permis de promouvoir le tourisme durable et de créer des emplois, ce qui témoignait du pouvoir de transformation des solutions fondées sur la nature. L'Albanie renforçait ses dispositifs d'alerte rapide afin de protéger les populations vulnérables.

M. Andrew Jackson, Ambassadeur du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès des organismes des Nations Unies chargés des questions économiques, a déclaré que des infrastructures résilientes aux changements climatiques bien construites, convenablement conçues et bien entretenues étaient essentielles si l'on voulait atteindre les objectifs climatiques. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se félicitait des contributions de la CEE à l'initiative « Alertes précoces pour tous ». Le Centre de compétences sur les villes vertes, les infrastructures et l'énergie avait réalisé des projets d'infrastructures vertes dans 25 pays. Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord soutenait la Coalition pour des investissements résilients face aux changements climatiques. L'institution britannique de financement du développement, British International Investment, travaillait à réduire les risques associés aux investissements institutionnels et soutenait la reconstruction en Ukraine. Le Royaume-Uni a exhorté les États membres de la CEE à se tenir aux côtés de l'Ukraine, dont les infrastructures avaient été largement détruites par la Fédération de Russie.

M. Sharaf Sheralizoda, Ambassadeur et Représentant permanent du Tadjikistan, a rappelé que son pays s'était de longue date engagé en faveur des initiatives mondiales sur l'eau et la lutte contre les changements climatiques. Le Tadjikistan tirait 98 % de son électricité de la force hydraulique et prévoyait de passer entièrement aux énergies renouvelables d'ici à 2032. Conscient du rôle essentiel des glaciers dans l'équilibre climatique régional, le Tadjikistan avait été à l'initiative consistant à proclamer 2025 Année internationale de la préservation des glaciers. Il encourageait en outre le recours aux véhicules électriques par des mesures d'incitation fiscale. Il s'était engagé à électrifier tous ses transports publics.

M^{me} Joana Fisher, Représentante permanente adjointe du Portugal, a souligné l'importance de la planification à long terme, de l'analyse prévisionnelle stratégique et de la détection précoce des risques émergents. Le Portugal s'était engagé à atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050. Pour que la transition ne laisse personne de côté, il fallait que les mesures soient prises à l'échelle de l'ensemble de l'administration et de la société, et que les collectivités territoriales aient les moyens d'agir.

M^{me} Melanie Zimmerman, Cheffe adjointe par intérim de la Mission des États-Unis d'Amérique auprès des Nations Unies, a déclaré que la guerre en Ukraine devait cesser. Les États-Unis d'Amérique ont plaidé en faveur d'un changement de cap dans la façon dont la question climatique était abordée et ont rejeté le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et les objectifs de développement durable, considérant que ceux-ci étaient incompatibles avec la souveraineté des nations. Ils souhaitaient que les Nations Unies retrouvent leur vocation première, à savoir être un espace de coopération où chaque pays pouvait protéger sa souveraineté, préserver sa sécurité et promouvoir sa prospérité. La CEE devrait cesser de consacrer de précieuses ressources à des négociations portant sur des résolutions et des accords antérieurs.

Le représentant de la Fédération de Russie a fait une déclaration au titre de son droit de réponse.

En conclusion des débats, la Secrétaire exécutive a remercié les délégations de la richesse de leurs contributions et de l'appui qu'elles apportaient à la CEE. Il était essentiel d'accélérer le passage au numérique et de renforcer l'innovation si l'on entendait faire avancer la mission de la CEE. L'organisation continuait à fournir des services d'experts dans le cadre de son mandat principal, à savoir la coopération et l'intégration économiques. Les possibilités de concrétiser les mesures présentées étaient nombreuses, et il fallait tirer parti des atouts de la CEE en matière de normalisation et d'élaboration de stratégies. La création de synergies avec d'autres organisations sises à Genève serait essentielle pour exploiter au mieux les compétences de chacune et favoriser le progrès collectif.

Annexe II

Point 3 Tables rondes

Résumé des débats établi par le Président

Les débats menés au cours de la table ronde organisée sur le thème « Promotion de l'action climatique et d'infrastructures résilientes » ont mis en lumière les points de vue des États membres et ont porté sur la transposition à plus grande échelle des initiatives menées par la CEE en faveur de l'action climatique et du développement d'infrastructures résilientes et sur l'approfondissement de la collaboration avec les bailleurs de fonds des projets.

La table ronde était animée par M. Dario Liguti, Directeur de la Division de l'énergie durable de la CEE.

Dans une déclaration liminaire, **M. Mahmoud Mohieldin, Envoyé spécial pour le financement du Programme de développement durable à l'horizon 2030**, a souligné que dans un contexte mondial marqué par des problématiques financières et commerciales, la nature, le climat et le développement étaient étroitement imbriqués. Eu égard aux questions qui seraient examinées à la quatrième Conférence internationale sur le financement du développement, la collaboration et les partenariats régionaux étaient essentiels. Seraient notamment abordées la manière dont les ressources pouvaient être mieux mobilisées, la façon dont les investissements dans le domaine du développement durable pouvaient être optimisés et la question de la préservation de l'intégrité du système multilatéral. L'aide publique au développement restait importante pour la réduction des risques et le renforcement des capacités. M. Mohieldin encourageait à mieux intégrer, dans les contributions déterminées au niveau national, le financement de solutions fondées sur la nature, la lutte contre les changements climatiques et le développement.

À titre d'ouverture de la table ronde, **M. Dmitry Mariyasin, Secrétaire exécutif adjoint de la CEE**, a déclaré que premièrement, pour financer des infrastructures résilientes, il fallait des modèles viables, fondés sur les risques, permettant de mobiliser le secteur privé à grande échelle. Ces modèles devaient s'accompagner d'un dialogue solide avec les bailleurs de fonds publics (institutions financières internationales) et privés (marchés des capitaux), de manière à garantir que la résilience fasse partie intégrante des projets d'investissement dès leur conception. La CEE avait contribué à l'élaboration de pareils modèles dans ses différents domaines d'activités, par exemple dans le cadre de la Convention sur l'eau et des travaux qu'elle menait sur les partenariats public-privé. Deuxièmement, le développement d'infrastructures résilientes devait s'appuyer sur des données de qualité. La CEE tirait en outre parti des technologies aux fins de l'évaluation des risques et de la planification fondée sur des données probantes, par exemple grâce à l'Observatoire international des infrastructures de transport qui hébergeait des données d'information géographique sur les réseaux et nœuds d'infrastructures de transport dans différents modes. Troisièmement, il ne fallait pas oublier les aspects sociaux des infrastructures résilientes, que prenait par exemple en compte le Protocole sur l'eau et la santé de la CEE, et la participation des citoyens, par exemple, grâce aux mécanismes de la Convention d'Aarhus.

M. Arman Kassenov, Vice-Ministre de l'économie nationale du Kazakhstan, a indiqué que le plan du pays pour les infrastructures comprenait 204 projets, évalués en fonction de leur viabilité économique, de leur résilience face aux changements climatiques et de leur connectivité transfrontalière. Une commission parlementaire pour le développement durable avait été créée. Le Kazakhstan s'appuyait sur des mécanismes de la CEE tels que la Convention sur l'eau, le Forum des maires et le Groupe d'experts du méthane provenant des mines de charbon et de l'action pour une transition juste. Grâce à son système d'échange de droits d'émission, le pays avait pu s'aligner sur les mécanismes équivalents de l'Union européenne. Il renforçait la gouvernance climatique à plusieurs niveaux en donnant davantage de pouvoir aux régions et en encourageant la participation du secteur privé à la décarbonisation. La réalisation, par la CEE, d'une troisième étude de la performance

environnementale du pays avait suscité un intérêt certain. Le Kazakhstan invitait tous les partenaires internationaux à travailler avec le fonds d'affectation spéciale pluripartenaire récemment créé dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les pays d'Asie centrale (SPECA).

M^{me} Fatma Varank, Vice-Ministre de l'environnement, de l'urbanisation et de la lutte contre les changements climatiques et Négociatrice en chef pour la lutte contre les changements climatiques de la Türkiye, a souligné qu'un financement rapide, accessible, diversifié et à des conditions favorables était essentiel pour construire des infrastructures durables et résilientes face aux changements climatiques. Bien structurés et exécutés de manière responsable, les partenariats public-privé constituaient des mécanismes efficaces pour mobiliser les ressources du secteur privé tout en encourageant l'innovation. Il était important de renforcer le rôle des banques de développement. À cet égard, l'intégration systématique des normes techniques, des lignes directrices et d'autres outils de la CEE dans la structure des banques multilatérales de développement donnerait un coup d'accélérateur à la transformation, car elle permettrait de détecter les lacunes, de trouver des solutions de financement et d'investissement et de renforcer la coopération internationale.

M. Sanzhar Bolotov, Vice-Ministre de l'économie et du commerce du Kirghizistan, a déclaré que les projets d'infrastructure devaient garantir un bon rapport coûts-avantages et des bénéfices pour la population et pour la planète et générer des avantages nets immédiats et à plus long terme pour toutes les parties prenantes. Le Système d'évaluation et de notation des partenariats public-privé et des infrastructures (PIERS) avait changé la donne, car il avait permis au Kirghizistan de développer des projets d'infrastructures résilientes prêts à être financés. Le SPECA avait également joué un rôle important dans la promotion d'actions conjointes. Récemment lancé, son fonds d'affectation spéciale pluripartenaire visait à renforcer la connectivité dans le corridor transcaspéen de transport et de commerce et à promouvoir la transition numérique et l'innovation au service de l'économie verte. En outre, la CEE était une instance propice pour réfléchir aux investissements à impact social et environnemental dans le domaine des infrastructures résilientes, du point de vue des politiques publiques.

M^{me} Hannie Meesters, Présidente du Comité des transports intérieurs (CTI) de la CEE, a souligné que les Règles types pour l'identification permanente du matériel roulant ferroviaire et la Convention relative au contrat de transport ferroviaire international de marchandises étaient de nouveaux instruments dont disposait la CEE pour promouvoir le transport durable et qu'elles s'inscrivaient dans le droit fil d'autres initiatives du CTI visant à décarboniser le secteur et à le rendre résistant aux changements climatiques. La Stratégie de décarbonation du CTI constituait un cadre exhaustif. Le CTI avait en outre élaboré des orientations stratégiques dans des domaines clefs de la prise de décisions d'investissement, notamment en ce qui concernait l'évaluation de la résilience des systèmes de transport et les stratégies d'adaptation pour les professionnels du secteur. L'intégration de ces instruments et outils dans la planification des investissements pourrait compléter les mesures prises par les bailleurs de fonds.

M^{me} Elisabete Quintas da Silva, Présidente du Comité des politiques de l'environnement de la CEE, a déclaré que le Comité était en train d'élaborer une approche régionale permettant d'évaluer la vulnérabilité aux phénomènes météorologiques extrêmes. L'approche viendrait en complément des instruments et mécanismes de la CEE, notamment la Convention d'Espoo, la Convention sur les accidents industriels, le Protocole relatif à l'évaluation stratégique environnementale, la Convention sur l'eau et les études de la performance environnementale. Elle impliquait un cadre commun, assorti d'un ensemble d'indicateurs permettant de mesurer et de surveiller les risques et reposant sur des technologies de pointe, telles que l'analyse de données et l'intelligence artificielle. Pour que les instruments de la CEE produisent les effets attendus, il fallait concevoir de nouveaux modes de financement novateurs afin de combler le manque de ressources auquel les pouvoirs publics étaient confrontés.

M. George Katapodis, Président du Comité de l'innovation, de la compétitivité et des partenariats public-privé de la CEE, a souligné que la méthode PIERS et le Réseau d'innovation transformatrice (ETIN) étaient des outils phares au service d'infrastructures résilientes. La méthode PIERS aidait les pouvoirs publics à évaluer les projets d'infrastructure sur les plans de la faisabilité technique et de leurs effets sur l'inclusion sociale, la résilience, l'efficacité économique et la viabilité budgétaire. Grâce au réseau ETIN, des responsables de l'innovation de toute la région pouvaient échanger, apprendre les uns des autres et collaborer aux fins de l'élaboration de solutions en faveur d'une transformation systémique. Le Comité menait en outre des travaux sur les marchés publics favorisant l'innovation, qui pourraient déboucher sur des infrastructures plus agiles, inclusives et durables.

M^{me} Margalita Arabidze, Présidente du Comité de l'énergie durable de la CEE, a cité certains instruments de la CEE qui contribuaient à rendre les systèmes énergétiques sûrs, abordables, résilients et durables sur le plan environnemental, tels que la Classification-cadre des Nations Unies pour les ressources, le Système des Nations Unies pour la gestion des ressources, la panoplie d'outils pour la neutralité carbone et les principes de haute efficacité énergétique dans le secteur du logement. La coopération intersectorielle et internationale était cruciale. Il fallait augmenter considérablement les investissements et les orienter vers l'ensemble des régions du monde. La CEE travaillait avec les champions de haut niveau pour l'action climatique en vue de trouver des solutions financières à certains problèmes cruciaux liés à la transition et constituait un espace de rencontre entre promoteurs de projets et bailleurs de fonds.

M. Damjan Ćulafić, Ministre de l'écologie, du développement durable et du développement de la région nord du Monténégro, a fait observer qu'il fallait éviter une dépendance excessive au tourisme saisonnier et côtier afin de prémunir le secteur touristique contre les conséquences des changements climatiques. La modernisation des infrastructures agricoles renforcerait la résilience et favoriserait la stabilité de la production alimentaire. Redéfinir stratégiquement les politiques de gestion des terres contribuerait au développement durable. De nouvelles stations météorologiques et hydrologiques, opérées par un personnel qualifié, permettraient de mieux réagir face aux aléas climatiques. Le développement d'infrastructures routières améliorerait la connectivité entre zones rurales et zones urbaines. Des investissements dans les énergies renouvelables, les transports durables et la modernisation des installations existantes permettraient de réduire les émissions. Les partenariats public-privé, les fonds climatiques internationaux, l'aide bilatérale, les institutions financières internationales et les fonds de l'Union européenne étaient autant de piliers incontournables du financement.

M^{me} Carmen Martínez, Conseillère à la mission permanente de l'Espagne, a expliqué que si l'on voulait que la résilience climatique fasse partie de la conception et du développement des infrastructures, il était essentiel de disposer de données fiables et actualisées permettant de prendre des décisions en connaissance de cause. La définition et la production de statistiques liées aux changements climatiques devaient répondre aux priorités de politique publique et inclure, par exemple, des indicateurs pertinents sur les risques de catastrophe.

M^{me} Araksya Babikyan, du Département de la coopération au service du développement et de la politique multilatérale du Ministère des affaires étrangères de l'Arménie, a déclaré qu'il était primordial de disposer de stratégies efficaces de résilience et d'adaptation, assorties de moyens de mise en œuvre suffisants et prévisibles. L'Arménie investissait dans des solutions d'infrastructures vertes et résilientes, dans les transports et la connectivité numérique, dans la gestion de l'eau et la restauration des écosystèmes. Elle donnait la priorité au développement de sources d'énergie renouvelables économiquement viables et techniquement disponibles afin de garantir son indépendance et sa sécurité énergétiques, et encourageait le recours aux véhicules électriques. Elle avait organisé des campagnes de reboisement, durci sa réglementation sur l'exploitation illégale des forêts et mené des initiatives en faveur de l'écotourisme, ce qui avait été bénéfique au secteur forestier. Elle renforçait en outre l'efficacité énergétique dans le secteur du bâtiment.

M. Ivan Gospodinov, Directeur de la Direction chargée des Nations Unies et des affaires mondiales du Ministère des affaires étrangères de Bulgarie, a déclaré que les partenariats public-privé et les mécanismes de financement innovants, tels que les obligations vertes et les dispositifs de financement mixte, étaient essentiels pour combler le déficit de financement de l'action climatique. La CEE pourrait faciliter l'accès aux fonds climatiques internationaux tels que le Fonds vert pour le climat et le Fonds pour l'adaptation. La Bulgarie prévoyait de mobiliser 3,2 milliards d'euros pour sa transition verte et d'allouer notamment une partie de cette enveloppe à des activités visant à promouvoir le recours aux technologies de l'hydrogène. La Banque bulgare de développement soutenait les petites et moyennes entreprises et encourageait l'innovation dans le domaine de l'économie verte. Elle allouait en outre des ressources à la mise en œuvre de modèles de production durables, à la formation, à la modernisation des capacités technologiques et à des initiatives en faveur de la durabilité environnementale.

Pour conclure, M. Mariyasın a déclaré que la complexité de la transformation des infrastructures et le manque persistant de ressources mettaient en évidence l'ampleur de la tâche à accomplir par tous les secteurs, que ce soit public ou privé, et à tous les niveaux, national comme international. Il était ressorti des débats que, pour parvenir à cet effort concerté, il fallait planifier à long terme, intégrer la question de la résilience dans les plans de développement nationaux, tenir compte de la dimension locale et promouvoir des mécanismes de financement novateurs tels que les partenariats public-privé. La CEE était déterminée à aider les États membres dans la construction d'infrastructures résilientes et elle devrait travailler avec ses comités sectoriels de manière à garantir une approche systémique, axée sur des questions transversales, comme les perturbations des chaînes d'approvisionnement mondiales, et à tenir compte des liens d'interdépendance.

Annexe III

[Anglais seulement]

**List of meetings of the Commission and its subsidiary bodies
and conventions administered by the ECE secretariat
between 20 April 2023 and 10 April 2025**

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
A. The Commission			
Economic Commission for Europe			
Chair:	Mr. B. Richard (Switzerland)	71st session	E/2025/37
Vice-Chairs:	Ms. D. Schweitzer (Austria)	9–10 April 2025	E/ECE/1512
	Ms. S. Milacic (Montenegro)		
Executive Committee			
Chair:	Mr. B. Richard (Switzerland)	128th meeting	
Vice-Chairs:	Ms. D. Schweitzer (Austria)	15 May 2023	
	Ms. S. Milacic (Montenegro)		
		129th session	
		6 July 2023	
		130th session	
		9 October 2023	
		131st session	
		4 December 2023	
		132nd session	
		13 February 2024	
		133rd session	
		25 March 2024	
		134th session	
		1 July 2024	
		135th session	
		9 September 2024	
		136th session	
		15 November 2024	
		137th session	
		9 December 2024	
		138th session	
		15 January 2025	
		139th session	
		17 March 2025	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
--------------------------	----------------	-------------------------

Standing Working Group on Ageing

Chair:	Mr. A. Ferrante (Italy)	16th meeting	ECE/WG.1/2023/2
Vice-Chair:	Mr. M. Amberger (Germany)	20–22 November 2023	
Chair:	Mr. A. Ferrante (Italy)	17th meeting	ECE/WG.1/2024/2
Vice-Chairs:	Ms. A. Chantler (Ireland) Mr. N. Marques (Portugal)	20–22 November 2024	

B. Meetings held under the auspices of the Commission

Steering Committee of the Transport, Health and Environment Pan-European Programme (THE PEP)

Chair:	Ms. B. Filipovic (Serbia)	21st session	ECE/AC.21/SC/2023/2-
Vice-Chairs:	Mr. U. Kaufman (France) Mr. I. Salaru (Republic of Moldova)	23–25 October 2023	EUCHP2219536/1.1/2
Chair:	Mr. I. Salaru (Republic of Moldova)	22nd session	ECE/AC.21/SC/2024/2-
Vice-Chairs:	Ms. W. Unbehaun (Austria) Ms. R. Vuckovic (Serbia)	28–30 October 2024	EUCDE2422320/2.1/2

Regional Conference on International Conference on Population and Development

Co-Chairs:	Ms. A. Díaz-Rato Revuelta (Spain) Mr. A. Buzu (Republic of Moldova)	19–20 October 2023	ECE/AC.32/2023/2
-------------------	--	--------------------	------------------

Regional Review of the Global Compact for Safe, Orderly and Regular Migration

Chair:	Ms. E. Saiz (Spain)	11 March 2024	ECE/GCM/2024/2
Vice-Chair:	Ms. J. Costachi (Republic of Moldova)		

Regional Forum on Sustainable Development for the UNECE Region

Chair:	Mr. R. Sršeň (Czechia)	13–14 March 2024	ECE/RFSD/2024/2
Vice-Chair:	Mr. V. Kostanyan (Armenia)		
Co-Chairs:	Mr. U. Abidkhadjayev (Uzbekistan) Mr. I. Ghikas (Greece)	2–3 April 2025	ECE/RFSD/2025/2

Beijing +30 Regional Review Meeting

Chairs:	Ms. L. Kaltayeva (Kazakhstan) Mr. M. Gómez Martínez (Spain)	21–22 October 2024	ECE/AC.28/2024/2
----------------	--	--------------------	------------------

C. Meetings of the sectoral committees and other meetings held under their auspices

Committee on Environmental Policy

Chair:	Ms. E. Quintas da Silva (Portugal)	28th session	ECE/CEP/2023/2
Vice-Chairs:	Ms. M. Bantsenko (Estonia) Ms. N. Tkhlava (Georgia) Ms. L. Bigot (Germany) Ms. A. Fidanza (Italy) Ms. M. Nagornii (Republic of Moldova) Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland)	1–3 November 2023	

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. J. Talipov (Uzbekistan)			
Chair:	Ms. E. Quintas da Silva (Portugal)	29th session	ECE/CEP/2024/2
Vice-Chairs:	Ms. M. Bantsenko (Estonia)	6–8 November 2024	
	Ms. N. Tkhlava (Georgia)		
	Ms. L. Bigot (Germany)		
	Ms. A. Fidanza (Italy)		
	Ms. M. Rohn-Brossard (Switzerland)		
	Mr. J. Talipov (Uzbekistan)		
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Conference of European Statisticians)			
Chair:	Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina)	20th session	ECE/CEP-CES/GE.1/2023/2
Vice-Chair:	Mr. I. Apkhaidze (Georgia)	16–17 October 2023	
		21st session	ECE/CEP-CES/GE.1/2024/2
		17–18 November 2024	
Working Group on Environmental Monitoring and Assessment			
Chair:	Ms. M. Javakhishvili (Georgia)	25th session	ECE/CEP/AC.10/2023/2
Vice-Chairs:	Mr. J. Mayer (Austria)	2–3 May 2023	
	Ms. K. Nikolovska (North Macedonia)		
		26th session	ECE/CEP/AC.10/2024/2
		18–19 April 2024	
Chair:	Ms. G. Shahnazaryan (Armenia)	27th session	ECE/CEP/AC.10/2025/2
Vice-Chairs:	Ms. K. Asilbekova (Uzbekistan)	10–11 April 2025	
	Mr. R. Farret (France)		
Steering Committee on Education for Sustainable Development			
Chair:	Ms. A. Zachariou (Cyprus)	18th session	ECE/CEP/AC.13/2023/2
Vice-Chair:	Ms. J. Duishenova (Kyrgyzstan)	25–26 May 2023	
		19th session	ECE/CEP/AC.13/S/2024/2
		29–31 May 2024	
Inland Transport Committee			
Chair:	Ms. H. Meesters (Kingdom of the Netherlands)	86th session	ECE/TRANS/344, Add.1
Vice-Chairs:	Mr. R. Farret (France)	20–23 February 2024	
	Mr. A. Erario (Italy)		
	Ms. R. Rychter (Poland)		
	Mr. R. Symonenko (Ukraine)		
		87th session	ECE/TRANS/356
		11–14 February 2025	
Global Forum for Road Traffic Safety			
Chair:	Ms. L. Iorio (Italy)	87th session	ECE/TRANS/WP.1/185
Vice-Chairs:	Mr. K. Hofman (Belgium)	25–29 September 2023	
	Mr. B. Viegas (United Kingdom)		
		88th session	ECE/TRANS/WP.1/S/187
		18–22 March 2024	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	89th session 23–27 September 2024	ECE/TRANS/WP.1/189
	90th session 10–14 March 2025	ECE/TRANS/WP.1/191
Group of Experts on Drafting a New Legal Instrument on the Use of Automated Vehicles in Traffic (LIAV)		
Chair: Ms. B. U. Rudolph (Germany)	6th session	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2023/2
Vice-Chairs: Ms. M. Molina (France)	4–5 May 2023	
Mr. H. Berg (Sweden)	7th session	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2023/4
	30 November–1 December 2023	
	8th session	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/4
	2–3 May 2024	
	9th session	ECE/TRANS/WP.1/GE.3/2024/5
	2–5 December 2024	
Working Party on Transport Trends and Economics		
Chair: Ms. E. de Wit (Kingdom of the Netherlands)	36th session	ECE/TRANS/WP.5/74
Vice-Chair: Mr. B. Aykan (Türkiye)	4–6 September 2023	
	37th session	ECE/TRANS/WP.5/76
	25–27 September 2024	
Group of Experts on Cycling Infrastructure Module		
Chair: Mr. M. Eder (Austria)	4th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/7
Vice-Chair: Mr. G. Steklačič (Slovenia)	6–7 November 2023	
	5th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/9
	5 March 2024	
	6th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.5/11
	22–24 May 2024	
Group of Experts on Assessment of Climate Change Impacts and Adaptation for Inland Transport		
Chair: Ms. S. Hänsel (Germany)	25th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/50
Vice-Chairs: Ms. T. Popescu (France)	30–31 October 2023	
Mr. J. Kleniewski (Poland)		
Chair: Ms. S. Hänsel (Germany)	26th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/52
Vice-Chair: Ms. T. Popescu (France)	7–8 March 2024	
	27th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/54
	1–2 October 2024	
	28th session	ECE/TRANS/WP.5/GE.3/56
	30–31 January 2025	
Working Party on Transport Statistics		
Chair: Mr. J. Wilkins (United Kingdom)	74th session	ECE/TRANS/WP.6/185
	15–17 May 2023	

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair:	Mr. J. Wilkins (United Kingdom)	75th session	ECE/TRANS/WP.6/187
Vice-Chair:	Mr. S. Scriven (Ireland)	24–26 April 2024	
Working Party on the Transport of Perishable Foodstuffs			
Chair:	Mr. K. de Putter (Kingdom of the Netherlands)	80th session	ECE/TRANS/WP.11/251
Vice-Chair:	Mr. O. Valet (France)	24–27 October 2023	
		81st session 29 October- 1 November 2024	ECE/TRANS/WP.11/253
Working Party on the Transport of Dangerous Goods			
Chairs:	Ms. A. Roumier (France) Mr. A. Simoni (Italie)	113th session 15–17 May 2023	ECE/TRANS/WP.15/262
		114th session 6–10 November 2023	ECE/TRANS/WP.15/264
		115th session 2–5 April 2024	ECE/TRANS/WP.15/267
		116th session 5–8 November 2024	ECE/TRANS/WP.15/269
Joint Meeting of the RID Safety Committee and the Working Party on the Transport of Dangerous Goods			
Chair:	Mr. C. Pfauvadel (France)	19–27 September 2023	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/170, Add. 1
Vice-Chair:	Ms. S. Garcia Wolfrum (Spain)		
Chair:	Ms. S. Garcia Wolfrum (Spain)	25–28 March 2024	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/172
Vice-Chair:	Mr. S. Mahesh (Kingdom of the Netherlands)	9–13 September 2024	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/174
		24–28 March 2025	ECE/TRANS/WP.15/AC.1/176, Add.1
Joint Meeting of Experts on the Regulations annexed to the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN)			
Chair:	Mr. H. Langenberg (Kingdom of the Netherlands)	42nd session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/86
Vice-Chair:	Mr. B. Birkhuber (Austria)	21–25 August 2023	
Chair:	Mr. B. Beldman (Kingdom of the Netherlands)	43rd session	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/88
Vice-Chair:	Mr. B. Birkhuber (Austria)	22–26 January 2024	
		44th session 26–30 August 2024	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/90
		45th session 27–31 January 2025	ECE/TRANS/WP.15/AC.2/92

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Administrative Committee of the European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Inland Waterways (ADN)			
Chair:	Mr. B. Beldman (Kingdom of the Netherlands)	30th session	ECE/ADN/67
Vice-Chair:	Mr. B. Birkhuber (Austria)	25 August 2023	
		31st session	ECE/ADN/69
		26 January 2024	
		32nd session	ECE/ADN/72
		30 August 2024	
		33rd session	ECE/ADN/74
		31 January 2025	
Working Party on Intermodal Transport and Logistics			
Chair:	Ms. J. Elsinger (Austria)	66th session	ECE/TRANS/WP.24/153
Vice-Chair:	Ms. P. Dohnaska Tomkova (Czechia)	18–20 October 2023	
		Special session	ECE/TRANS/WP.24/155
		5–7 December 2023	
		67th session	ECE/TRANS/WP.24/157
		16–18 October 2024	
World Forum for Harmonization of Vehicle Regulations (WP.29)			
Chair:	Mr. A. Erario (Italy)	190th session	ECE/TRANS/WP.29/1173
Vice-Chair:	Mr. T. Naono (Japan)	20–22 June 2023	
		191st session	ECE/TRANS/WP.29/1175
		14–16 November 2023	
		192nd session	ECE/TRANS/WP.29/1177
		5–8 March 2024	
		193rd session	ECE/TRANS/WP.29/1178
		25–28 June 2024	
		194th session	ECE/TRANS/WP.29/1181
		12–15 November 2024	
		195th session	ECE/TRANS/WP.29/1184
		4–7 March 2025	
Working Party on Noise and Tyres (GRBP)			
Chair:	Mr. S. Ficheux (France)	78th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/76
Vice-Chair:	Mr. B. Schüttler (Germany)	30 August -1 September 2023	
		79th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/77
		6–9 February 2024	
		80th session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/78
		17–20 September 2024	
		81st session	ECE/TRANS/WP.29/GRBP/79
		18–21 February 2025	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Lighting and Light-signalling (GRE)		
Chair: Mr. T. Kärkkäinen (Finland)	88th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/88
Vice-Chair: Mr. D. Rovers (Kingdom of the Netherlands)	25–28 April 2023	
	89th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/89
	24–27 October 2023	
	90th session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/90
	29 April- 3 May 2024	
	91st session	ECE/TRANS/WP.29/GRE/91
	22–25 October 2024	
Working Party on Pollution and Energy (GRPE)		
Chair: Mr. A. Rijnders (Kingdom of the Netherlands)	89th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/89
Vice-Chair: Mr. D. Kay (United Kingdom)	30 May-2 June 2023	
	90th session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/90
	9–12 January 2024	
	91st session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/91
	14–16 October 2024	
Chair: Mr. P. Öhlund (Sweden)	92nd session	ECE/TRANS/WP.29/GRPE/92
Vice-Chairs: Mr. T. Niikuni (Japan)	25–28 March 2025	
	Mr. D. Miles (United Kingdom)	
Working Party on Automated/Autonomous and Connected Vehicles (GRVA)		
Chair: Mr. R. Damm (Germany)	16th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/16
Vice-Chairs: Ms. C. Chen (China)	22–26 May 2023	
	Mr. T. Naono (Japan)	
	17th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/17
	25–29 September 2023	
	18th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/18
	22–26 January 2024	
	19th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/19
	25 June 2024	
	20th session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/20
	25–29 September 2024	
Chair: Mr. R. Damm (Germany)	21st session	ECE/TRANS/WP.29/GRVA/21
Vice-Chairs: Ms. C. Chen (China)	20–24 January 2025	
	Mr. T. Naono (Japan)	
	Mr. E. Wondimneh (United States of America)	
Working Party on General Safety Provisions (GRSG)		
Chair: Mr. A. Erario (Italy)	126th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/105
Vice-Chair: Mr. K. Hendershot (Canada)	10–13 October 2023	
	127th session	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/106
	15– 19 April 2024	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	128th session 7–11 October 2024	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/107
	129th session 7–11 April 2025	ECE/TRANS/WP.29/GRSG/108
Working Party on Passive Safety (GRSP)		
Chair: Mr. M. Koubek (United States of America)	73rd session	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/73
Vice-Chair: Mr. H.G. Kim (Republic of Korea)	15–19 May 2023	
	74th session 4–8 December 2023	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/74
	75th session 27–31 May 2024	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/75
	76th session 2–6 December 2024	ECE/TRANS/WP.29/GRSP/76
Working Party on Customs Questions affecting Transport		
Chair: Ms. V. Raun Boeg (Denmark)	163rd session	ECE/TRANS/WP.30/326
Vice-Chair: Mr. H. Azgaldyan (Armenia)	7 & 9 June 2023	
	164th session 10 & 13 October 2023	ECE/TRANS/WP.30/328
Chair: Mr. A. Şenmanav (Türkiye)	165th session 6 & 9 February 2024	ECE/TRANS/WP.30/330
	166th session 9 & 11 June 2024	ECE/TRANS/WP.30/332
	167th session 4–7 October 2024	ECE/TRANS/WP.30/334
	168th session 4 & 7 February 2025	ECE/TRANS/WP.30/336
Administrative Committee for the TIR Convention 1975		
Chair: Mr. E. Khakimov (Uzbekistan)	81st session 11 October 2023	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/165
Chair: Ms. F. Coulon (Belgium)	82nd session 8 February 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/167
	83rd session 5 June 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/169
	84th session 10 October 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/171
Chair: Mr. A. Şenmanav (Türkiye)	85th session 5–6 February 2025	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/173
Technical Implementation Body		
Chair: Mr. P. Arsic (Serbia)	4th session	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/8
Vice-Chair: Ms. L. Jacobs (Belgium)	8–9 June 2023	

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
		5th session 12–13 October 2023	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/10
		6th session 8–9 February 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/12
Chair:	Mr. P. Arsic (Serbia)	7th session 4 June 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/14
		8th session 8 October 2024	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/16
		9th session 12–14 February 2025	ECE/TRANS/WP.30/AC.2/TIB/18
Working Party on Road Transport			
Chair:	Mr. R. Symonenko (Ukraine)	118th session	ECE/TRANS/SC.1/420
Vice-Chair:	Mr. E. Mathevet (France)	17–19 October 2023	
Chair:	Mr. R. Symonenko (Ukraine)	119th session	ECE/TRANS/SC.1/422
Vice-Chairs:	Ms. A. Novikova (Latvia) Mr. K. Lewczak (Poland)	29–31 October 2024	
Group of Experts on European Agreement concerning Work of Crews of Vehicles Engaged in International Road Transport (AETR)			
Chair:	Mr. R. Symonenko (Ukraine)	33rd session	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/72
Vice-Chair:	Mr. E. Mathevet (France)	16 October 2023	
Vice-Chair:	Mr. E. Mathevet (France)	34th session 19 February 2024	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/74
Chair:	Mr. R. Symonenko (Ukraine)	35th session	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/76
Vice-Chair:	Mr. E. Mathevet (France)	31 May 2024	
		36th session 28 October 2024	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/78
Chair:	Mr. R. Symonenko (Ukraine)	37th session	ECE/TRANS/SC.1/GE.21/80
Vice-Chair:	Mr. V. Van Doninck (Kingdom of the Netherlands)	10 February 2025	
Group of Experts on the Operationalization of eCMR			
Chair:	Ms. A. Novikova (Latvia)	7th session	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/12
Vice-Chair:	Mr. E. Khakimov (Uzbekistan)	5–7 July 2023	
Chair:	Mr. R. Bayramov (Azerbaijan)	8th session 22–24 May 2024	ECE/TRANS/SC.1/GE.22/14
Working Party on Rail Transport			
Chair:	Mr. J. Kapturzak (Poland)	Special session (Cont'd)	ECE/TRANS/SC.2/241
Vice-Chair:	Mr. H. Groot (Kingdom of the Netherlands)	29 September 2023	
		77th session 15–17 November 2023	ECE/TRANS/SC.2/243
Chair:	Mr. J. Kapturzak (Poland)	Special session 18–19 June 2024	ECE/TRANS/SC.2/245

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Chair:	Mr. H. Hinne (Kingdom of the Netherlands)	78th session	ECE/TRANS/SC.2/247
Vice-Chair:	Mr. S. Grygiel (Poland)	13–15 November 2024	
Joint Meeting of the Working Party on Rail Transport and Intermodal Transport and Logistics			
Chair:	Ms. M. van Wortel (Kingdom of the Netherlands)	1st session	ECE/TRANS/WP.24/159-
Vice-Chair:	Mr. G. Witkowski (Poland)	16–17 December 2024	ECE/TRANS/SC.2/249
Group of Experts on International Railway Passenger Hubs			
Chair:	Mr. H. Groot (Kingdom of the Netherlands)	5th session	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2023/2
Vice-Chair:	Mr. B. Hall (United Kingdom)	19–21 April 2023	
		6th session	ECE/TRANS/SC.2/HUBS/2023/8
		13–15 September 2023	
Group of Experts on Passenger Information in Stations and Hubs			
Chair:	Ms. A. Bunina (Belgium)	1st session	ECE/TRANS/SC.2/INFO /2024/2
		8–10 July 2024	
Revisions Committee of the Model Rules on the Permanent Identification of Railway Rolling Stock			
Chair:	Mr. M. Purcell (United Kingdom)	1st session	ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2023/2
		30 August 2023	
Chair:	Mr. B. Hall (United Kingdom)	2nd session	ECE/TRANS/SC.2/RC.1/2024/2
Working Party on Inland Water Transport			
Chair:	Mr. W. Vuylsteke (Belgium)	67th session	ECE/TRANS/SC.3/220
Vice-Chair:	Mr. V. Dabrowski (Czechia)	11–13 October 2023	
		68th session	ECE/TRANS/SC.3/223
		23–25 October 2024	
Working Party on the Standardization of Technical and Safety Requirements in Inland Navigation			
Chair:	Mr. V. Dabrowski (Czechia)	63rd session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/126
Vice-Chair:	Mr. T. Kocoń (Poland)	3–5 July 2023	
		64th session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/128
		14–16 February 2024	
		65th session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/130
		19–21 June 2024	
Chair:	Mr. T. Kocoń (Poland)	66th session	ECE/TRANS/SC.3/WP.3/132
Vice-Chair:	Mr. V. Dabrowski (Czechia)	19–21 February 2025	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Conference of European Statisticians		
Chair: Mr. P. Dalton (Ireland)	71st plenary session	ECE/CES/105
Vice-Chairs: Mr. S. Mnatsakanyan (Armenia)	22–23 June 2023	
Mr. A. Arora (Canada)		
Ms. A. Zigure (Latvia)		
Ms. G. Marquez Colin (Mexico)		
Mr. M. Sowden (New Zealand)		
Mr. D. Rozkrut (Poland)		
Mr. M. Kovacevic (Serbia)		
Mr. I. Diamond (United Kingdom)		
Chair: Mr. D. Rozkrut (Poland)	72nd plenary session	ECE/CES/107
Vice-Chairs: Ms. E. Dhuli (Albania)	20–21 June 2024	
Mr. A. Loranger (Canada)		
Ms. J. Banim (Ireland)		
Ms. G. Marquez Colin (Mexico)		
Mr. M. Sowden (New Zealand)		
Mr. I. Diamond (United Kingdom)		
Mr. B. Begalov (Uzbekistan)		
Joint Task Force on Environmental Statistics and Indicators (organized jointly with the Committee on Environmental Policy)		
Chair: Ms. Š. Korajčević (Bosnia and Herzegovina)	20th session	ECE/CEP-CES/GE.1/2023/2
Vice-Chair: Mr. I. Apkhaidze (Georgia)	16–17 October 2023	
	21st session	ECE/CEP-CES/GE.1/2024/2
	17–18 October 2024	
Group of Experts on Gender Statistics		
Chair: Ms. H. Lof (Sweden)	15th session	ECE/CES/GE.30/2023/2
	10–12 May 2023	
Group of Experts on National Accounts		
Chair: Mr. G. Eding (Kingdom of the Netherlands)	22nd session	ECE/CES/GE.20/2023/2
	25–28 April 2023	
Chair: Mr. G. Eding (Kingdom of the Netherlands)	23rd session	ECE/CES/GE.20/2024/1
Vice-Chairs: Ms. N. Massarelli (Eurostat)	23–26 April 2024	
Ms. J. Ribarsky (IMF)		
Mr. E. Strassner (IMF)		
Mr. B. Edens (OECD)		
Mr. R. Kornfeld (United States of America of America)		
Mr. C. McLaren (United Kingdom)		
Ms. C. Van Rompaey (World Bank)		
Chair: Mr. G. Eding (Kingdom of the Netherlands)	24th session	ECE/CES/GE.20/2025/2
	8–10 April 2025	
Group of Experts on Population and Housing Censuses		
Chair: Mr. E. Schulte Nordholt (Kingdom of the Netherlands)	25th session	ECE/CES/GE.41/2023/2
	20–22 September 2023	
	26th session	ECE/CES/GE.41/2024/2
	2–4 October 2024	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Group of Experts on Business Registers		
Chair: Mr. S. Eiberg Jørgensen (Denmark)	18th session 16–18 September 2024	ECE/CES/GE.42/2024/2
Steering Committee on Trade Capacity and Standards		
Chair: Ms. D. Kabiyeveva (Kazakhstan)	8th session	ECE/CTCS/2023/2
Vice-Chairs: *(Belarus) Ms. M. Gabunia (Georgia)	26–27 June 2023	
Chair: Mr. Z. Lucić (Croatia)	9th session	ECE/CTCS/2024/2
Vice-Chairs: Mr. I. Akhmetov (Kazakhstan) Mr. N. Mkasutov (Kyrgyzstan)	26–28 June 2024	
* see ECE/CTCS/2022/2, paras 16-19.		
Centre for Trade Facilitation and Electronic Business (UN/CEFACT)		
Chair: Ms. S. Probert (United Kingdom)	29th session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2023/2
Vice-Chairs: Mr. S. Capell (Australia) Mr. A. Heydarov (Azerbaijan) Ms. N. Norris (Canada) Ms. H. Becha (France) Ms. L. Fratini Passi (Italy) Mr. N. Maksutov (Kyrgyzstan)	9–10 November 2023	
Chair: Ms. N. Norris (Canada)	30th session	ECE/TRADE/C/CEFACT/2024/2
Vice-Chairs: Mr. S. Capell (Australia) Mr. A. Heydarov (Azerbaijan) Ms. H. Becha (France) Ms. L. Fratini Passi (Italy) Mr. N. Maksutov (Kyrgyzstan)	11–12 July 2024	
Working Party on Regulatory Cooperation and Standardization Policies (WP.6)		
Chair: Ms. H. Lund (Sweden)	33rd session	ECE/CTCS/WP.6/2023/2
Vice-Chairs: Ms. G. White (Canada) Mr. D. Tkemaladze (Georgia) Mr. M. Pangallo (Israel) Mr. A. Quinn (United States of America)	23–24 November 2023	
Chairs: Mr. J. Deconinck (Belgium) Ms. M. Parkouda (Canada) Mr. R. Tse (Canada) Ms. H. Lund (Sweden) Ms. A. Davison (United Kingdom)	34th session 26–28 August 2024	ECE/CTCS/WP.6/2024/2
Vice-Chairs: Mr. I. Hendriks (Belgium) Ms. G. White (Canada) Mr. D. Tkemaladze (Georgia) Mr. M. Pangallo (Israel) Mr. V. Nikonov (Israel) Ms. L. Salt (New Zealand) Mr. D. Macrae (United Kingdom) Ms. S. Eynon (United Kingdom) Mr. A. Quinn (United States of America)		

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Working Party on Agricultural Quality Standards (WP.7)		
Chair: Ms. A. Sudol (Poland)	78th session	ECE/TRADE/WP.7/2023/2
Vice-Chair: Mr. B. Gwartney (United States of America)	13–15 November 2023	
	79th session	ECE/CTCS/WP.7/2024/2
	11–13 November 2024	
Specialized Section on Standardization of Fresh Fruit and Vegetables		
Chair: Mr. C. Julius (South Africa)	71st session	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2023/2
Vice-Chair: Ms. K. Spruijt de Gelder (Kingdom of the Netherlands)	9–11 May 2023	
	72nd session	ECE/CTCS/WP.7/GE.1/2024/2
	6–8 May 2024	
Specialized Section on Standardization of Dry and Dried Produce		
Chairs: Mr. D. LaFond (United States of America) Mr. U. Aslanov (Tajikistan)	70th session 14–16 June 2023	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2023/2
Chair: Mr. D. LaFond (United States of America)	71st session	ECE/TRADE/C/WP.7/GE.2/2024/2
Vice-Chair: Mr. S. Winkel (Germany)	15–17 May 2024	
Specialized Section on Standardization of Meat		
Chair: Mr. I. King (Australia)	31st session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2023/2
Vice-Chair: Ms. J. Mason (United States of America)	28–29 August 2023	
Chair: Ms. J. Mason (United States of America)	32nd session	ECE/CTCS/WP.7/GE.11/2024/2
Vice-Chair: Mr. B. Robinson (Australia)	28–30 August 2024	
Specialized Section on Standardization of Seed Potatoes		
Chair: Ms. H. Kortemaa (Finland)	51st session	ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2024/2
Vice-Chairs: Mr. N. Crump (Australia) Ms. N. Zidack (United States of America)	26–28 March 2024	
Chair: Ms. H. Kortemaa (Finland)	52nd session	ECE/CTCS/WP.7/GE.6/2025/2
Vice-Chair: Mr. N. Crump (Australia)	18–20 March 2025	
Committee on Sustainable Energy		
Chair: Mr. J. Keinhorst (Germany)	32nd session	ECE/ENERGY/149
Vice-Chairs: Mr. T. Hasanzada (Azerbaijan) Mr. A. Softić (Bosnia and Herzegovina) Mr. R. Mikautadze (Georgia) Mr. C. Laumulin (Kazakhstan) Mr. M. Evjenth Lindbaeck (Norway) Mr. F. Bilolzoda (Tajikistan) Mr. Y. Demchenkov (Ukraine) Ms. D. Mulholland (United States of America)	13–15 September 2023	
Chair: Ms. M. Arabidze (Georgia)	33rd session	ECE/ENERGY/153
Vice-Chairs: Ms. R. Humbatova (Azerbaijan) Mr. C. Laumulin (Kazakhstan) Ms. E. Ivanovska (North Macedonia) Mr. M. Evjenth Lindbaeck (Norway)	18–20 September 2024	

Body and officers		Session	Symbol of report
Mr. B. Budka (Poland) Ms. C. Novac (Republic of Moldova) Ms. J. Joksimovic (Serbia) Mr. J. Groizard (Spain) Ms. D. Mulholland (United States of America)			
Expert Group on Resource Management			
Chair:	Ms. K. Hanghoj (United Kingdom)	14th session	ECE/ENERGY/GE.3/2023/2
Vice-Chairs:	Ms. M. Kitaw (AUC)	25–30 April 2023	
	Mr. A. Cross (Australia)		
	Ms. B. Knežević (Bosnia and Herzegovina)		
	Mr. Y. J. Lee (Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and Southeast Asia)		
	Mr. M. Grohol (EC D.G. GROW)		
	Mr. G. Burrige (EFG)		
	Ms. J. Hollis (EGS)		
	Mr. H. Paillere (IAEA)		
	Ms. G. Falcone (IGA)		
	Mr. H. Allaboun (Jordan)		
	Mr. V. Babashev (Kazakhstan)		
	Mr. U. Neri (Mexico)		
	Mr. S.-M. Knutsen (Norway)		
	Mr. L. Lopez (OLAMI)		
	Mr. A. Głuszyński (Poland)		
	Ms. T. Ponce de Leão (Portugal)		
	Ms. E. Ingvald (Sweden)		
	Mr. S. Purewal (TAG) <i>ex-officio</i>		
	Mr. A. Shpilman (TAG) <i>ex-officio</i>		
	Ms. M. Ersoy (Türkiye)		
	Ms. S. Forbes (United States of America)		
	Mr. D. MacDonald (United States of America)		
Chair:	Ms. K. Hanghoj (United Kingdom)	15th session	ECE/ENERGY/GE.3/2024/2
Vice-Chairs:	Ms. M. Kitaw (AUC)	22–26 April 2024	
	Mr. A. Cross (Australia)		
	Ms. B. Knežević (Bosnia and Herzegovina)		
	Mr. Y. J. Lee (Coordinating Committee for Geoscience Programmes in East and Southeast Asia)		
	Mr. M. Grohol (EC D.G. GROW)		
	Mr. D. Govoni (EFG)		
	Ms. J. Hollis (EGS)		
	Mr. H. Paillere (IAEA)		
	Ms. G. Falcone (IGA)		
	Mr. H. Allaboun (Jordan)		
	Mr. V. Babashev (Kazakhstan)		
	Mr. U. Neri (Mexico)		
	Mr. S.-M. Knutsen (Norway)		
	Mr. L. Lopez (OLAMI)		
	Mr. A. Głuszyński (Poland)		
	Ms. T. Ponce de Leão (Portugal)		
	Ms. E. Ingvald (Sweden)		
	Mr. A. Shpilman (TAG) <i>ex-officio</i>		
	Ms. M. Ersoy (Türkiye)		
	Ms. S. Forbes (United States of America)		
	Mr. D. MacDonald (United States of America)		
		16th session	ECE/ENERGY/GE.3/2025/2
		24–28 March 2025	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Group of Experts on Coal Mine Methane and Just Transition		
Chair: Mr. R. Pilcher (Raven Ridge Resources)	19th session	ECE/ENERGY/GE.4/2024/2
Vice-Chairs: Mr. C. Talkington (Advanced Resources International)	21–22 March 2024	
Mr. Y. Bobrov (Association of Donbass Mining Towns)		
Ms. A. Haračić (Bosnia and Herzegovina)		
Ms. F. Ruiz (Clean Air Task Force)		
Mr. J. Moulin (Française de l'Énergie)		
Mr. N. Butler (Independent expert)		
Mr. Ł. Kroplewski (Independent expert)		
Mr. Z. Jin (International Centre of Excellence on CMM China)		
Mr. J. Skiba (Poland)		
Mr. D. Creedy (Sindicatum Sustainable Resources)		
Mr. C. Karacan (United States of America)		
Ms. V. Roshchanka (United States of America)		
Vice-Chairs ex officio: Ms. B. Foot (BHP)		
Ms. A. Krzemień (Central Mining Institute of Poland)		
	20th session	ECE/ENERGY/GE.4/2025/2
	24–25 March 2025	
Group of Experts on Cleaner Electricity Systems		
Chair: Mr. J. Robb (United States of America)		
Vice-Chairs: Mr. S. Clermont (Canada)		
Mr. S. Clermont (DigiTransfo Expertise)		
Mr. A. Herzog (EDF)		
Mr. A. Minchener (ICSC)		
Mr. F. Usmonov (Tajikistan)		
Mr. J. Gibbins (United Kingdom)		
Mr. K. Lee (World Nuclear Association)		
Mr. V. Budinsky (ZSDNP)		
Chair: Mr. J. Robb (United States of America)	20th session	ECE/ENERGY/GE.5/2024/2
Vice-Chairs: Ms. T. Vedeneva (Center for Renewable Energy and Energy Efficiency Development)	16 September 2024	
Mr. S. Clermont (DigiTransfo Expertise)		
Mr. A. Herzog (Electricité de France)		
Mr. F. Usmonov (Tajikistan)		
Mr. J. Gibbins (United Kingdom)		
Mr. K. Lee (World Nuclear Association)		
Mr. V. Budinsky (ZSDNP)		
Group of Experts on Gas		
Chair: Mr. F. de la Flor Garcia (Spain)	11th session	ECE/ENERGY/GE.8/2024/2
Vice-Chairs: Mr. H. Dekker (European Biogas Association)	20–21 March 2024	
Mr. U. Wetzel (Germany)		
Mr. A. Tchouvelev (Hydrogen Council)		
Mr. A. Foster (Israel)		
Ms. I. Conti (Italy)		
Mr. T. Indrebø (Norway)		
Mr. A. Meluch (United States of America)		
Chair: Mr. F. de la Flor Garcia (Spain)	12th session	ECE/ENERGY/GE.8/2025/2
Vice-Chairs: Mr. H. Dekker (European Biogas Association)	25–26 March 2025	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. U. Wetzel (Germany) Mr. A. Foster (Israel) Ms. I. Conti (Italy) Mr. T. Indrebø (Norway) Mr. A. Meluch (United States of America)		
Group of Experts on Energy Efficiency		
Chair: Mr. S.M. Buettner (Germany) Vice-Chairs: Ms. N. Farajullayeva (Azerbaijan) Mr. R. Savickas (UNEP-CCC) Mr. Z. Pavicic (Croatian Inventors Network) Mr. B. Lebot (French Ministry of Ecological Transition) Mr. O. Tsereteli (Georgia) Mr. S. Porovskyy (Professional Association of Ecologists of Ukraine) Mr. C. Johnson (United States of America) Mr. M. K. Patel (University of Geneva)	10th session 5–6 October 2023	ECE/ENERGY/GE.6/2023/2
Vice-Chairs ex officio: Mr. A.-S. Covataru (Energy Policy Group) Mr. H. Mac Nulty (Green Growth Knowledge Partnership) Ms. E. Massey (The Energy Authority) Mr. V. Jalalyan (UNDP Armenia)		
Chair: Mr. S. M. Buettner (Germany) Vice-Chairs: Ms. P. Glover (Alliance to Save Energy) Mr. Z. Pavicic (Croatian Inventors Network) Mr. R. Janssen (Energy Efficiency in Industrial Processes) Mr. B. Lebot (French Ministry of Ecological Transition) Mr. O. Tsereteli (Georgia) Mr. S. Porovskyy (Ukraine) Mr. T. R. Davis (United States of America) Mr. M. K. Patel (University of Geneva) Ms. L. Fuselli (World Association of PPP Units & PPP Professionals)	11th session 16–17 September 2024	ECE/ENERGY/GE.6/2024/2
Vice-Chairs ex officio: Mr. A.-S. Covataru (Energy Policy Group) Ms. E. Massey (The Energy Authority) Mr. V. Jalalyan (UNDP Armenia) Mr. H. Mac Nulty (Green Growth Knowledge Partnership)		
Group of Experts on Renewable Energy		
Chair: Mr. K. Gura (Ukraine) Vice-Chairs: Mr. A. Bylyku (Albania) Mr. K. Huseynov (Azerbaijan) Ms. S. Kapetina (Bosnia and Herzegovina) Ms. A. Sitdikova (EBRD) Ms. N. Taso (Energy Community) Ms. M. Morese (FAO) Ms. M. Arabidze (Georgia) Mr. T. Fischer (Germany) Mr. P. Frankl (IEA) Mr. B. Parthan (IRENA) Mr. A. Biancardi (Italy) Mr. A. Omiralin (Kazakhstan) Ms. R. Adib (REN21)	10th session 11–12 September 2023	ECE/ENERGY/GE.7/2023/2

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Mr. A. Dreisiebner (Switzerland) Ms. O. Lenska (Ukraine) Ms. S. Jayanti (United States of America)		
Chair: Mr. A. Biancardi (Italy) Vice-Chairs: Mr. A. Bylyku (Albania) Mr. F. Abdurahmanov (Azerbaijan) Ms. A. Sitdikova (EBRD) Ms. N. Taso (Energy Community) Ms. M. Morese (FAO) Mr. N. Kholodov (Georgia) Mr. T. Fischer (Germany) Mr. P. Frankl (IEA) Mr. B. Parthan (IRENA) Ms. R. Adib (REN21) Mr. A. Dreisiebner (Switzerland) Mr. K. Gura (Ukraine) Ms. Roberta Boscolo (WMO)	11th session 16–17 September 2024	ECE/ENERGY/GE.7/2024/2
Committee on Forests and the Forest Industry		
Chair: Mr. P. Blombäck (Sweden) Vice-Chairs: Ms. L. Coates (Canada) Mr. T. Krejzar (Czechia) Ms. A. Dedic (San Marino)	81st session 20–23 November 2023	ECE/TIM/2023/2
	82nd session 13–15 November 2024	ECE/TIM/2024/2
Joint ECE/FAO Working Party on Forest Statistics, Economics and Management		
Chair: Mr. M. Synek (Czechia) Vice-Chairs: Mr. T. Sadiq (Canada) Ms. M. Wolicka-Posiadala (Poland)	44th session 31 May–2 June 2023	ECE/TIM/EFC/WP.2/2023/2
Chair: Mr. M. Synek (Czechia) Vice-Chairs: Mr. T. Sadiq (Canada) Ms. G. Louro (Portugal) Ms. C. Brandeis (United States of America)	45th session 22–24 May 2024	ECE/TIM/EFC/WP.2/2024/2
Committee on Urban Development, Housing and Land Administration		
Chair: Ms. S. Furer (Switzerland) Vice-Chairs: Mr. G. Bambagioni (Italy) Ms. V. Rehakova (Slovakia)	84th session 4–6 October 2023	ECE/HBP/219
	85th session 2–4 October 2024	ECE/HBP/2024/2
Committee on Innovation, Competitiveness and Public-Private Partnership		
Chair: Mr. G. Katapodis (Greece) Vice-Chairs: Ms. A. Vashakmadze (Georgia) Mr. M. Gherlig von der Wense (Germany) Ms. A. Mustapakulova (Kyrgyzstan)	16th session 31 May–2 June 2023	ECE/CECI/2023/2

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Ms. B. Femic Radosavovic (Montenegro) Mr. J. Mendes Borga (Portugal) Mr. M. Uzunkaya (Türkiye)			
Chair:	Mr. G. Katapodis (Greece)	17th session	ECE/CECI/2024/2
Vice-Chairs:	Mr. H. Mkrtchyan (Armenia) Ms. T. Vusat (Azerbaijan) Mr. S. Van Garsse (Belgium) Ms. A. Vashakmadze (Georgia) Mr. M. Gherlig von der Wense (Germany) Ms. A. Mustapakulova (Kyrgyzstan) Ms. B. Femic Radosavovic (Montenegro) Mr. J. Mendes Borga (Portugal) Mr. M. Uzunkaya (Türkiye)	24–26 June 2024	
Working Party on Public-Private Partnerships			
Chair:	Mr. G. Katapodis (Greece)	7th session	ECE/CECI/WP/PPP/2023/2
Vice-Chairs:	Mr. S. Van Garsse (Belgium) Mr. F. Bobay (France) Mr. S. Tabuchi (Japan) Ms. S. Maslova (Russian Federation) Ms. S. Yavuz Noyan (Türkiye) Mr. A. Smith (United States of America)	30 November– 1 December 2023	
Chair:	Mr. S. M. A. Zaidi (Canada)	8th session	ECE/CECI/WP/PPP/2024/2
Vice-Chair:	Ms. E. Bakoula (Greece)	25–26 November 2024	
Team of Specialists on Innovation and Competitiveness Policies			
Chair:	Mr. K. Håkan Närfelt (Sweden)	15th session	ECE/CECI/ICP/2023/2
Vice-Chairs:	Ms. T. Soghomonyan (Armenia) Mr. S. Dagan (Israel) Mr. B. Rakhmatullaev (Uzbekistan)	22–23 November 2023	
Chair:	Mr. K. Håkan Närfelt (Sweden)	16th session	ECE/CECI/ICP/2024/2
Vice-Chairs:	Ms. T. Soghomonyan (Armenia) Mr. B. Rakhmatullaev (Uzbekistan)	19–20 November 2024	
D. Conventions administered by the ECE secretariat			
Convention on Long-range Transboundary Air Pollution			
Executive Body for the Convention on Long-range Transboundary Air Pollution			
Chair:	Ms. K. Scavo (United States of America)	43rd session	ECE/EB.AIR/154, Add. 1, Add. 2
Vice-Chairs:	Mr. N. Megrilishvili (Georgia) Mr. E. Dame (Kingdom of the Netherlands) Ms. A. Davis (United States of America)	11–14 December 2023	
Chair:	Ms. K. Scavo (United States of America)	44th session	ECE/EB.AIR/156, Add. 1, Add. 2,
Vice-Chairs:	Ms. D. Pritula (Canada) Mr. N. Megrilishvili (Georgia) Ms. C. Leonardi (Italy)	9–12 December 2024	Add. 3
Joint Session of the Steering Body to the EMEP and the Working Group on Effects			
Chairs:	Ms. L. Rouil (France)	9th session	ECE/EB.AIR/GE.1/2023/2-

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
Vice-Chairs: Ms. I. Rabago (Spain) Mr. J. Bak (Denmark) Ms. A. De Marco (Italy) Ms. J. Struzewska (Poland) Mr. X. Querol (Spain) Ms. S. Augustin (Switzerland) Mr. M. Holland (United Kingdom) Mr. R. Pinder (United States of America)	11–15 September 2023	ECE/EB.AIR/WG.1/2023/2
Chairs: Ms. L. Rouil (France) Mr. J. Bak (Denmark)	10th session 9–13 September 2024	ECE/EB.AIR/GE.1/2024/2- ECE/EB.AIR/WG.1/2024/2
Vice-Chair: Ms. Z. Ferenczi (Hungary)		

Working Group on Strategies and Review

Co-Chairs: Ms. D. Pritula (Canada) Mr. J. Salter (United Kingdom)	61st session 4–6 September 2023	ECE/EB.AIR/WG.5/130
Vice-Chair: Mr. P. Meulepas (Belgium)		
Chair: Mr. T. Spranger (Germany) Vice-Chairs: Ms. F. Marques (Portugal) Mr. J. Salter (United Kingdom) Mr. K. Daucher (United States of America)	62nd session 27–31 May 2024	ECE/EB.AIR/WG.5/132

Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes

Meeting of the Parties to the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes

Chair: Mr. H. Liiv (Estonia) Vice-Chairs: Mr. P. Kovacs (Hungary) Mr. D. Sagadiyev (Kazakhstan)	10th session 23–25 October 2024	ECE/MP.WAT/75
---	------------------------------------	---------------

Working Groups on Integrated Water Resources Management

Co-Chairs: Ms. H. Jekel (Germany) Mr. P. Kovacs (Hungary)	18th meeting 26–28 April 2021	ECE/MP.WAT/WG.1/2023/2
---	----------------------------------	------------------------

Working Group on Monitoring and Assessment

Co-Chairs: Ms. A.-S. Heiskanen (Finland) Mr. N. Ndour (Senegal)	18th meeting 17–18 October 2023	ECE/MP.WAT/WG.2/2023/2
---	------------------------------------	------------------------

Joint session of the Working Group on Integrated Water Resources Management and the Working Group on Monitoring and Assessment

Co-Chairs: Ms. A.-S. Heiskanen (Finland) Ms. H. Jekel (Germany) Mr. P. Kovacs (Hungary) Mr. N. Ndour (Senegal)	5th meeting 6–8 May 2024	ECE/MP.WAT/WG.1/2024/2 ECE/MP.WAT/WG.2/2024/2
--	-----------------------------	--

Implementation Committee of the Convention on the Protection and Use of Transboundary Watercourses and International Lakes

Chair: Mr. A. Tanzi (Italy) Vice-Chair: Ms. D. Ziganshina (Uzbekistan)	16th meeting 11–12 December 2024	ECE/MP.WAT/IC/2023/2
---	-------------------------------------	----------------------

<i>Body and officers</i>		<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
		17th meeting 7–8 March 2024	ECE/MP.WAT/IC/2024/2
Chair:	Ms. D. Ziganshina (Uzbekistan)	18th meeting	ECE/MP.WAT/IC/2025/2
Vice-Chair:	Mr. M. Moïse Mbengue (Senegal)	7–8 April 2025	
Protocol on Water and Health			
Compliance Committee			
Chair:	Mr. J. E. Viñuales (Switzerland)	24th meeting	ECE/MP.WH/C.1/2023/2–
Vice-Chair:	Mr. Sergei Vinogradov (Germany)	5 June 2023	EUCHP/2219533/3.1/2023/CC2/06
		25th meeting	ECE/MP.WH/C.1/2024/2–
		2 July 2024	EUCDE/ 2422164/3.1/2024/CC/06
Working Group on Water and Health			
Chair:	Mr. G. Constantin (Romania)	14th session	ECE/MP.WH/WG.1/2024/2 –
Vice-Chairs:	Mr. K. Tveitan (Norway)	16–17 April 2024	EUCDE/2422164/3.1/2024/
	Ms. H. Costa (Portugal)		WGWH/06 (Informal)
Convention on Environmental Impact Assessment in a Transboundary Context and Protocol on Strategic Environmental Assessment			
Meetings of the Parties to the Espoo Convention and its Protocol			
Chairs:	Mr. G. Kremlis (Greece)	12–15 December 2023	ECE/MP.EIA/32–
	Ms. I.-R. Iordanov (Republic of Moldova)		ECE/MP.EIA/SEA/15, Add. 1,
	Ms. V. Kolar-Planinsic (Slovenia)		Add. 2, Add. 3
Chair:	Mr. V. Cuc (Republic of Moldova)	9–10 December 2024	
Working Group on Environment Impact and Strategic Environment Assessment			
Chair:	Ms. D. Toryfter-Szumanska (Poland)	12th meeting	ECE/MP.EIA/WG.2/2023/2
Vice-Chairs:	Ms. L. Lukina (Belarus)	13–15 June 2023	
	Ms. A.-M. Maggiore (Italy)		
Implementation Committee			
Chair:	Mr. J. Ducomble (Luxembourg)	56th session	ECE/MP.EIA/IC/2023/4
Vice-Chairs:	Mr. C. Baumgartner (Austria)	2–5 May 2023	
	Ms. M. do Carmo Figueira (Portugal)		
		57th session	ECE/MP.EIA/IC/2023/8
		29 August-1 September 2023	
Chair:	Mr. J. Ducomble (Luxembourg)	58th session	ECE/MP.EIA/IC/2024/1
Vice-Chairs:	Mr. C. Baumgartner (Austria)	27 February 2023-1	
	Mr. S. Vernij (Kingdom of the Netherlands)	March 2024	
		59th session	ECE/MP.EIA/IC/2024/4
		18–21 June 2024	.

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	60th session 14–17 October 2024	ECE/MP.EIA/IC/2024/6
	61st session 11–14 February 2025	ECE/MP.EIA/IC/2025/1

Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents

Conference of Parties to the Convention on the Transboundary Effects of Industrial Accidents

Chair:	Ms. T. Tandberg (Norway)	13th meeting	ECE/CP.TEIA/47
Vice-Chairs:	Ms. M.-C. Lhenry (France)	27–29 November 2024	

Working Group on Implementation

Chair:	Ms. H. Fridh (Sweden)	48th meeting	
Vice-Chairs:	Mr. A. Tsarina (Russian Federation) Mr. R. Gonzalez (Switzerland)	14 February 2023	
		49th meeting 31 January -1 February 2024	
		50th meeting 29–30 May 2024	

Convention on Access to Information, Public Participation in Decision-making and Access to Justice in Environmental Matters

Working Group of the Parties to the Aarhus Convention

Chair:	Mr. A. Saladžius (Lithuania)	27th meeting	ECE/MP.PP/WG.1/2023/2
Vice-Chairs:	Ms. N. Gokhelašvili (Georgia) Ms. N. Bouman (Kingdom of the Netherlands)	26–28 June 2023	
		28th meeting 2–4 July 2024	ECE/MP.PP/WG.1/2024/2

Compliance Committee under the Aarhus Convention

Chair:	Ms. Á. Ryall (Ireland)	79th meeting	ECE/MP.PP/C.1/2023/4
Vice-Chairs:	Mr. M. Clément (France) Mr. J. Jendroška (Poland) Mr. D. Skrynlikov (Ukraine)	13–16 June 2023	
		80th meeting 19–22 September 2023	ECE/MP.PP/C.1/2023/6
		81st meeting 12–15 December 2023	ECE/MP.PP/C.1/2023/8
		82nd meeting 20–23 February 2024	ECE/MP.PP/C.1/2024/2
		83rd meeting 11–14 June 2024	ECE/MP.PP/C.1/2024/4
		84th meeting 17–20 September 2024	ECE/MP.PP/C.1/2024/6

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
	85th meeting 10–13 December 2024	ECE/MP.PP/C.1/2024/8
	86th meeting 11–14 March 2025	ECE/MP.PP/C.1/2025/2
Working Group of the Parties to the Protocol on Pollutant Release and Transfer Registers		
Chair: Ms. E. Shkurta (Albania)	10th meeting	ECE/MP.PRTR/WG.1/2023/2
Vice-Chairs: Ms. M. Kicia (European Union)	27–28 November 2023	
Mr. O. Ginépro (France)		
Ms. E. Bakoula (Greece)		
Ms. R.-L. Elysée (Haiti)		
Mr. G. Pasquini (Italy)		
Mr. S. Bolotov (Kyrgyzstan)		
Ms. J. Šarmavičienė (Lithuania)		
Chair: Mr. A. Kvasič (Slovenia)	11th meeting	ECE/MP.PRTR/WG.1/2024/2
Vice-Chairs: Ms. E. Shkurta (Albania)	21–22 November 2024	
Ms. M. Kicia (European Union)		
Compliance Committee under the Protocol on Pollutant Release and Transfer Register		
Chair: Mr. J. L. Martin Ortega (Spain)	14th meeting	ECE/MP.PRTR/C.1/2024/2
Vice-Chair: Mr. G. Movsisyan (Armenia)	18–19 April 2024	
E. Meetings of other bodies serviced by the ECE secretariat		
ECOSOC Committee of Experts on the Transport of Dangerous Goods and on the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals		
Chair: Mr. D. Pfund (United States of America)	12th session	ST/SG/AC.10/52
Vice-Chair: Ms. N. John (Austria)	6 December 2024	
ECOSOC Sub-Committee of Experts on the Transport of Dangerous Goods		
Chair: Mr. D. Pfund (United States of America)	62nd session	ST/SG/AC.10/C.3/124
Vice-Chair: Mr. C. Pfauvadel (France)	28 June–2 July 2023	
	63rd session	ST/SG/AC.10/C.3/126
	27 November–6 December 2023	
Chair: Mr. D. Pfund (United States of America)	64th session	ST/SG/AC.10/C.3/128
Vice-Chair: Mr. R. Dardenne (Belgium)	24 June–3 July 2024	
	65th session	ST/SG/AC.10/C.3/130
	25 November–3 December 2024	

<i>Body and officers</i>	<i>Session</i>	<i>Symbol of report</i>
ECOSOC Sub-Committee of Experts on the Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals		
Chair: Ms. N. John (Austria)	44th session	ST/SC/AC.10/C.4/88
Vice-Chair: Ms. L. Berndt-Weis (Canada)	10–12 July 2023	
	45th session	ST/SC/AC.10/C.4/90
	6–8 December 2023	
Chair: Ms. N. John (Austria)	46th session	ST/SC/AC.10/C.4/92
Vice-Chair: Ms. J. Carter (United States of America)	3–5 July 2024	
	47th session	ST/SC/AC.10/C.4/94
	4–6 December 2024	
Expert Group on Environmental Performance Review		
Chair: Mr. H. Liiv (Estonia)	36th session	
Vice-Chair: Mr. X. Tschumi Canosa (Switzerland)	22–24 May 2023	
	37th session	
	9–10 October 2023	
	38th session	
	9–12 September 2024	